RAPPORT D'ACTIVITÉ

2019

La Porte du Hainaut
Communauté d'Agglomération

Alain BOCQUET

Président de la Communauté d'Agglomération
de La Porte du Hainaut

Voici le rapport d'activité de la Communauté d'Agglomération de La Porte du Hainaut pour 2019. Cette année marque la dernière à temps plein du Conseil communautaire au titre du mandat 2014-2020. Vous comprendrez que je veuille d'abord saluer et remercier l'ensemble des élu(e)s, maires et conseiller(e)s communautaires qui se sont engagés dans des choix partagés pour l'intérêt général, sans oublier l'ensemble des agents et services qui nous ont accompagnés. Aussi, c'est un réel plaisir pour moi aujourd'hui de porter à votre connaissance les actions et dispositifs que nous avons mis en œuvre pour que la vie des habitants et habitantes de nos quarante-sept communes soit facilitée et leur cadre de vie rendu plus attractif. En un mot, un territoire plus beau. J'en prendrai deux exemples.

Au service de l'intérêt communautaire, le développement économique source de richesses pour irriguer l'ensemble du territoire, constitue le nerf de la guerre. À côté des filières industrielles automobile, ferroviaire, aéronautique et pharmaceutique, un dense réseau de sous-traitants et de petites et moyennes entreprises diversifiant l'activité ont conforté l'emploi. Nos commerçants, artisans et agriculteurs ont également contribué à l'effort, dans des conditions parfois difficiles. Si la fin 2019 est marquée par un recul du chômage appréciable, c'est bien le fruit partagé d'une mobilisation sans faille. En poursuivant sa politique d'implantation et d'aide aux entreprises La Porte du Hainaut a pleinement joué son rôle. Depuis sa création, il y a vingt ans, elle a investi 120 millions d'euros pour l'économie et l'emploi. Le succès remporté par notre quatrième salon « Made in Hainaut » en mai 2019 atteste de cette vitalité et de cette promesse d'avenir.

N'oublions pas les réalisations plus concrètes. Je pense ici à nos Halles dont deux ont été inaugurées durant l'année, portant à 23 leur nombre au total (six à venir d'ici 2022). Je pense à nos églises dont vingt-cinq ont d'ores et déjà été réhabilitées (six encore à venir avec des travaux déjà commencés en 2019 pour certaines). Je pense à nos piscines qui auront toutes été reconstruites, rénovées ou transformées en modernes et beaux centres aquatiques. Je pense au logement, à la culture, au sport qui demeurent des compétences fortes. Symboliquement, nous avons planté fin décembre le cent-millième arbre de notre opération « Plantons dans nos communes, nos parcs d'activité nos campagnes, nos forêts ». En réalité, avec près de 110 000 arbres et arbustes, notre objectif a été largement dépassé.

Tout cela s'est fait avec des responsabilités nouvelles transférées par l'État sans qu'il nous en donne toujours les moyens. Nous avons fait face grâce à notre rigueur dans la gestion des fonds publics, reconnue par la Chambre régionale des comptes. Nous avons fait baisser le taux d'endettement et amélioré notre épargne nette, laissant une situation financière saine et dynamique. Ce dynamisme qui se rencontre aujourd'hui sur le site d'Arenberg Creative Mine avec l'arrivée courant 2019 des premiers étudiants de la filière image et numérique de l'Université polytechnique Hauts-de-France et de l'ouverture du premier bâtiment à vocation économique dans le même secteur, dont la commercialisation a bien commencé. Réunir dans ce « cluster » chercheurs, étudiants et start-up préfigure bien cet écosystème qui va prendre toute sa place pour conforter l'avenir du territoire. Une volonté d'ouverture qui nous aura également animés pour engager un protocole de coopération avec la Métropole Européenne de Lille. Décidément, La Porte du Hainaut a du pain sur la planche comme de bons atouts pour les années à venir !

SOMMAIRE

2 ÉDITO

4-5 LE TERRITOIRE

6 LES INSTANCES DE DÉCISIONS

PAGE 07

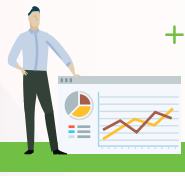

L'INTÉRÊT GÉNÉRAL ET L'ÉQUILIBRE DU TERRITOIRE

8 LES RESSOURCES HUMAINES

9 LES FINANCES

PAGE 11

LA DYNAMIQUE D'UN TERRITOIRE

12 LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

15 ARENBERG CREATIVE MINE, DU PUITS DE MINE AU PUITS DE SCIENCES

16 L'INSERTION PAR LE TRAVAIL

17 LA POLITIQUE DE LA VILLE ET LA COHÉSION SOCIALE

18 LE CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT

PAGE 19

L'AMÉLIORATION DU CADRE DE VIE

20 LA POLITIQUE D'AMÉNAGEMENT

22 L'HABITAT, LE LOGEMENT

24 LA VOIRIE ET LES INFRASTRUCTURES

26 L'ENVIRONNEMENT ET LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

PAGE 29

LA CULTURE, LE NUMÉRIQUE, LE SPORT ET LES LOISIRS POUR TOUS

30 LA POLITIQUE MUSÉALE

31 LE SPECTACLE VIVANT ET L'ÉDUCATION ARTISTIQUE

32 LE RÉSEAU DE LECTURE PUBLIQUE

33-34 UN TERRITOIRE NUMÉRIQUE ET SPORTIF

36 LE TOURISME

LE **TERRITOIRE** DE LA PORTE DU HAINAUT

47
COMMUNES

368 km²

160 249
HABITANTS
AU 1er JANVIER 2019

58 M€
consacrés aux politiques communautaires

30
PARCS D'ACTIVITÉ

11
ENTREPRISES
de plus de 100 salariés

DE **MULTIPLES** ATOUTS

UN AÉRODROME D'AFFAIRES à proximité des parcs d'activité et **4 AÉROPORTS INTERNATIONAUX** à moins de 2 h : Lesquin, Bruxelles, Charleroi et Roissy-Charles de Gaulle.

UNE LIAISON FERROVIAIRE PERFORMANTE : Gares TER avec liaisons vers Lille, gare TGV à Valenciennes avec liaisons vers Paris, haltes ferroviaires, fret ferroviaire vers l'Est, la Mer du Nord et le Sud avec Paris.

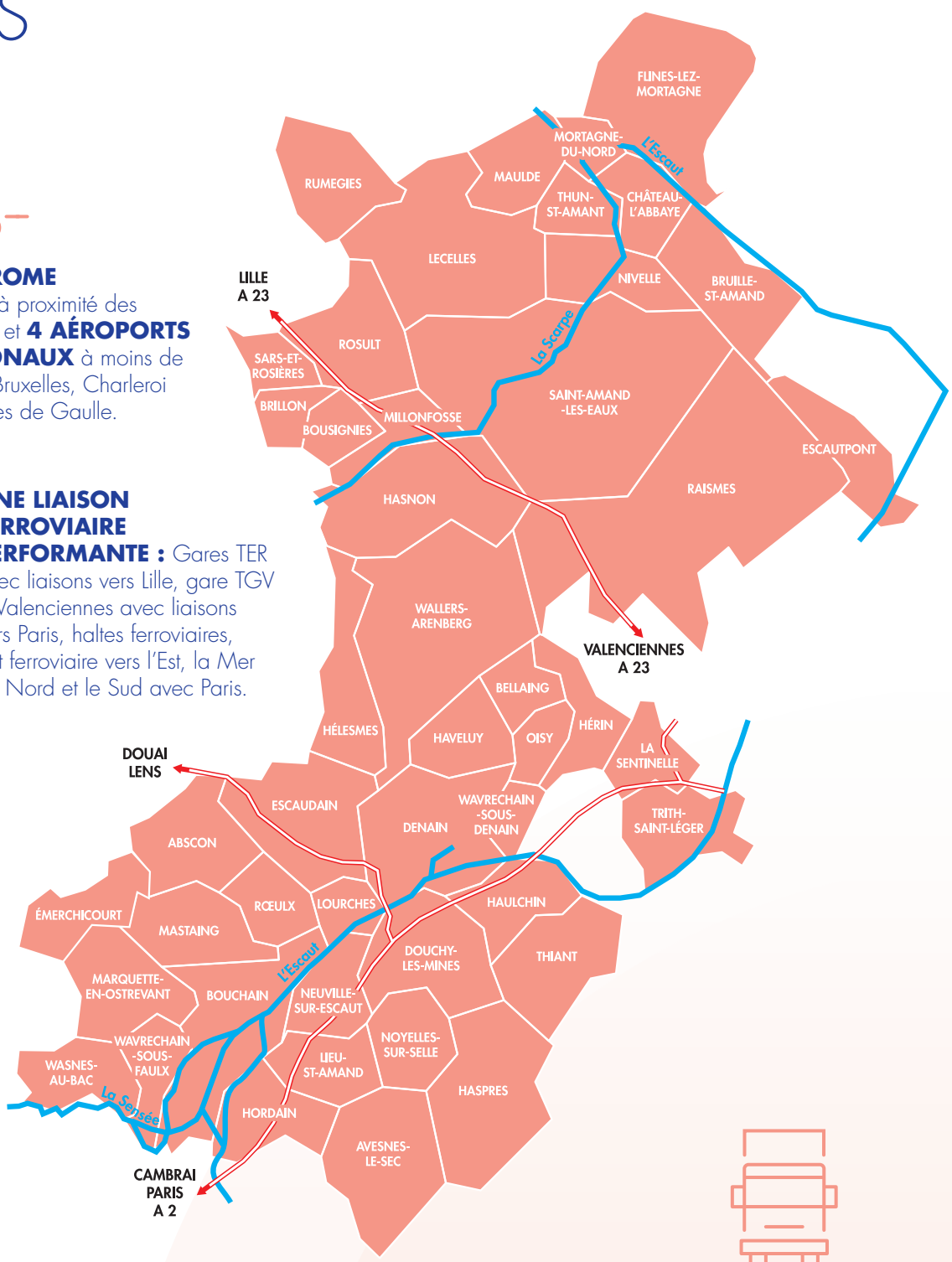

UN ACCÈS AUX PORTS DE LA MER DU NORD (Dunkerque, Rotterdam, Anvers) par le canal de l'Escaut à grand gabarit (5 quais fluviaux, 1 cale de radoub).

UN CARREFOUR AUTOROUTIER DE PREMIER PLAN : autoroutes Paris - Bruxelles (A2), Valenciennes - Lille - Dunkerque et Calais (A23 - A25 et A26), Valenciennes - Douai (A21).

LES **INSTANCES** DE DÉCISIONS

La Porte du Hainaut, Communauté d'agglomération créée en 2001, rassemble aujourd'hui 47 communes (avec l'arrivée d'Émerchicourt au 1er janvier 2019), autour d'un objectif commun : amener le service public dû à la population et améliorer toujours plus le cadre de vie et le quotidien de ses 160 000 habitants. Élu(e)s communautaires et personnels des services travaillent dans ce sens pour faire de ce territoire, un territoire où il fait bon vivre. Se faisant, La Porte du Hainaut s'est dotée d'instances de décision, de réflexion et de concertation.

L'EXÉCUTIF COMMUNAUTAIRE

Il est composé du président Alain BOCQUET (maire de Saint-Amand-les-Eaux) et de 13 vice-président(e)s :

Jocelyne LOSFELD

1re vice-présidente, chargée du développement des activités culturelles et de la vie associative

Adjointe au maire de la commune de Douchy-les-Mines

Anne-Lise DUFOUR-TONINI

2e vice-présidente, chargée du développement économique

Maire de la commune de Denain

Monique HERBOMMEZ

3e vice-présidente, chargée de la vie et du développement rural

Maire de la commune de Sars-et-Rosières

Aymeric ROBIN

4e vice-président, chargé de l'environnement, du développement durable, de la transition énergétique et de l'aménagement de l'espace communautaire

Maire de la commune de Raismes

Jacques LOUVION

5e vice-président, chargé de la transparence financière, de la solidarité communautaire et de la gestion financière des déchets

Maire de la commune de Hordain

Salvatore CASTIGLIONE

6e vice-président, chargé du patrimoine remarquable et minier

Maire de la commune de Wallers-Arenberg

Yannick NISON

7e vice-président, chargé de la santé, de la prévention et du bien-être

Maire de la commune de Hasnon

Christian MONTAGNE

8e vice-président, chargé des relations partenariales avec les institutions, de la cohésion sociale et de la politique de la ville

Adjoint au maire de la commune de Denain

Pascal JEAN

9e vice-président, chargé de l'habitat, du logement et de la rénovation urbaine
Maire de la commune de Neuville-sur-Escaut

Jean-François DELATTRE

10e vice-président, chargé de l'innovation, de la recherche, du territoire numérique, des nouvelles technologies, des transports et de la mobilité, des finances et de l'élaboration du budget

Maire de la commune de Haspres

Marie-Claire BAILLEUX

11e vice-présidente, chargée du développement, de la promotion et de l'attractivité touristique des territoires

Maire de la commune de Haulchin

Michel QUIÉVY

12e vice-président, chargé de l'emploi, de l'économie sociale et solidaire

Maire de la commune de Mortagne-du-Nord

Jean-René BIHET

13e vice-président, chargé du développement des activités sportives

Maire de la commune de Lourches

LE BUREAU COMMUNAUTAIRE

Il est composé du président, des 13 vice-président(e)s et de 35 autres membres, maires des communes du territoire :

Ludovic AIGUIER (Mastaing), Annie AVÉ-DELATTRE (Wasnes-au-Bac), Joël BEYAERT (Rumegies), Michel BLAISE (Bellaing), Alain BOERAEVE ((Rosult, 1e adjoint)), Nicolas BOUCHEZ (Maulde), Jean-Noël BROQUET (Thun-Saint-Amand), Jean-Paul COMYN (Hérin), Jacques DELCROIX (Wavrechain-sous-Denain), Éric DELVAUX (Avesnes-le-Sec), Jean-Michel DENHEZ (Lieu-Saint-Amand), Michel DEWITTE (Bousignies), Waldemar DOMIN (Château-l'Abbaye), Jacques DUBOIS (Nivelle), Émilie FAGNIEZ (Hélesmes, 1re adjointe), Norbert JESSUS (Trith-Saint-Léger), Patrick KOWALCZYK (Abscon), Bernard LEBRUN-VANDERMOUTEN (Flines-lez-Mortagne), Jean-Marie LECERF (Thiant), Michel LEFEBVRE (Millonfosse), Joëlle LEGRAND-DEHAYE (Escautpont), Bruno LEJEUNE (Oisy), Carole LELEU (Brillon), Charles LEMOINE (Rœulx), André LEPRÊTRE (Wavrechain-sous-Faulx), Michel LOUBERT (Émerchicourt), Jean-Claude MESSAGER (Lecelles), Christophe PANNIER (Bruille-Saint-Amand), Jean-Paul RYCKELYNCK (Haveluy), Bruno SALIGOT (Escaudain), Daniel SAUVAGE (Noyelles-sur-Selle), Bernadette SOPO (La Sentinelle), Jean-Marie TONDEUR (Marquette-en-Ostrevant), Michel VENIAT (Douchy-les-Mines) ; Ludovic ZIENTEK (Bouchain).

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

C'est lui qui adopte, par délibération, les décisions majeures relatives aux orientations politiques et au fonctionnement de l'institution.

Les membres du Conseil communautaire sont élus pour six ans. L'Assemblée plénière est composée de 89 élus titulaires (incluant les 49 membres du Bureau). Les sièges étant répartis en fonction de la population de chaque commune.

Les Conseillers communautaires titulaires

Ali BENAMARA (Escaudain), Any BROWERS (Bouchain), Virginie CARLIER (Douchy-les-Mines), Bernard CARON (Wallers-Arenberg), Sylviane CARPENTIER (Trith-Saint-Léger), Claude CAULIEZ (Escaudain), René CHER (Raismes), Clotaire COLIN (Trith-Saint-Léger), Daniel COTTON (Denain), Isabelle D'HERBECOURT (Denain), Hélène DA SILVA (Saint-Amand-les-Eaux), Gérard DAUMERIE (Denain), Annie DENIS (Denain), Claudine DERŒUX (Saint-Amand-les-Eaux), Sébastien DUCHEMIN (Denain), Nadine DUPONT (Denain), Dalila DUWEZ-GUESMIA (Lourches), Yves GUÉPIN † (Raismes), Sabine HEBBAR (Denain), Daniel HERLAUD (Escautpont), Marie-Jeanne LASSELIN (Hérin), David LECLERCQ (Saint-Amand-les-Eaux), Michel LEFEBVRE (Douchy-les-Mines), Didier LEGRAIN (Saint-Amand-les-Eaux), Jeannette MARCUZZI (Escaudain), Yamina MOHAMED (Denain), Christine NELAIN (Abscon), Hanane OUT MAGHOUST (Saint-Amand-les-Eaux), Marie-José PAILLOUSSE (Raismes), Sylvia POTIER (Raismes), Éric RENAUD (Saint-Amand-les-Eaux), Fabien ROUSSEL (Saint-Amand-les-Eaux), Monsieur Michel SION (Escaudain), Laurence SZYMONIAK (Wallers-Arenberg), Christabel TOURNOIS (Saint-Amand-les-Eaux), Patrick TRIFI (Raismes), Annie WAETERLOOS (Hasnon), Micheline WANNEPAIN (Raismes), Francis WOJTOWICZ (Douchy-les-Mines), Isabelle ZAWIEJA (Rœulx).

En 2019, l'exécutif s'est réuni six fois ; le Conseil et le Bureau communautaire cinq fois.

L'INTÉRÊT GÉNÉRAL ET L'ÉQUILIBRE DU TERRITOIRE

LES **RESSOURCES** HUMAINES

En 2019, La Porte du Hainaut s'est appuyée sur 187 agents, exerçant une diversité de métiers, pour assurer la mise en œuvre des projets structurants décidés par l'assemblée délibérante. Ces agents sont répartis par Pôles et Services situés sur plusieurs sites.

LES DIFFÉRENTS SITES :

- Les Bâtiments La Passerelle à Raismes sur la Zone du Plouich : Bâtiment N° 6 (Ingénierie du Patrimoine et ADS), et Bâtiment N° 8 (Direction Aménagement du Territoire et du Développement Durable et Habitat Renouvellement Urbain)
- Le Site minier de Wallers-Arenberg (Siège)
- La MIE de Denain
- Les médiathèques communautaires d'Escaudain, de Lieu-Saint-Amand et celle de l'Ostrevant à Bouchain

LES PÔLES :

À Raismes

- Direction Générale
- Ressources Internes : Direction des Ressources Humaines ; Direction des Finances, de la Prospective et du Contrôle de gestion ; Direction des Affaires Juridiques et Instances ; Direction des Affaires Générales ; Direction des Systèmes d'Information
- Service à la population : Direction Culture-Sport-Médiations Numériques ; Direction de la Cohésion Sociale
- Aménagement du Territoire et Développement Durable : Direction de l'Aménagement et Urbanisme ; Direction du Développement Durable et Environnement ; Direction de l'Habitat et du Renouvellement Urbain
- Ingénierie et Patrimoine : Direction des Bâtiments ; Direction VRD – Espaces Verts et Parc Matériel

À Wallers-Arenberg

- Cabinet du Président
- Communication
- Développement Économique et Touristique, Innovation et Attractivité du Territoire
- Arenberg Creative Mine

RÉPARTITION DES AGENTS

Moyenne d'âge
44,07 ans

147 titulaires
(soit 78,60 %)

40 contractuels
(soit 21,40 %)

120
Femmes

67
Hommes

Catégorie A :
56 agents

Catégorie B :
55 agents

Catégorie C :
76 agents

En 2019, la Communauté d'Agglomération de La Porte du Hainaut a accueilli **25 stagiaires écoles**.

UNE **GESTION BUDGÉTAIRE** RAISONNÉE, MAÎTRISÉE ET SOLIDAIRE

L'année 2018 a modifié les modalités des relations entre l'État et le secteur public local, à la fois au travers de la contractualisation qui porte un mode nouveau de contrainte, mais aussi au travers de la suppression progressive de la taxe d'habitation qui, décidée sans concertation, fait peser sur les décideurs locaux de réelles interrogations sur la pérennité de leurs ressources à moyen terme. Ceci d'autant plus qu'une nouvelle compétence a été transférée à l'agglomération : la GEMAPI, gestion des milieux aquatiques et protection contre les inondations.

L'année 2019 est pour les intercommunalités une année de transition qui affiche une stabilisation des ressources de l'État relativement à 2018 au niveau national.

Dans ce contexte, le budget 2019 a poursuivi l'objectif de mettre en œuvre la politique de développement du territoire du mandat, en maintenant un niveau d'épargne nette suffisant pour ne pas dépasser 8 ans en capacité de désendettement et en n'utilisant pas le levier fiscal.

C'est un volume de plus de 58 M€ qui a été investi dans les différentes politiques communautaires en 2019. La maîtrise des charges de fonctionnement a permis d'en autofinancer 16 M€ et les subventions reçues ont également participé à hauteur de 4,4 M€. Ces deux sources de recettes ont ainsi financé plus d'un tiers des opérations.

Après plusieurs années de rationalisation des moyens, les marges d'optimisation se sont déplacées sur les procédures managériales, budgétaires et comptables qui permettront un meilleur pilotage des crédits, gage d'une gestion au plus près des besoins des services. Ainsi ont été mis en place des dialogues de gestion avec les différentes directions gestionnaires de crédits afin d'échanger sur les budgets attendus, de mettre en adéquation la réalité comptable et budgétaire au regard de leur réalité opérationnelle, d'identifier les leviers d'action pour améliorer la gestion financière et les actions à mettre en œuvre pour atteindre les objectifs définis lors de la construction du budget. Ces dialogues ont permis d'élargir les échanges entre gestionnaires, opérationnels et financiers au-delà de la simple exécution comptable et budgétaire de l'année. À partir d'un état des lieux partagés, le dialogue établit un lien entre les moyens, les ressources et les projets, pour aboutir à une gestion durable des deniers publics. En 2019, la principale problématique qui a émergé, dont le plan d'actions a d'ores et déjà été impulsé, concerne la refonte de la gestion pluriannuelle des crédits, support d'une prospective actualisée et garante d'une souplesse de gestion, d'une lisibilité des actions de La Porte du Hainaut et d'une gestion responsable et solidaire des moyens financiers disponibles.

Au total, les dépenses réelles atteignent 152 M€ en 2019 dont près de 40 % relèvent de compétences opérationnelles de la CAPH pour le développement de son territoire et le bien-être de sa population.

ÉVOLUTION DES DÉPENSES ET DES RECETTES RÉELLES DE **FONCTIONNEMENT** (BUDGET PRINCIPAL)

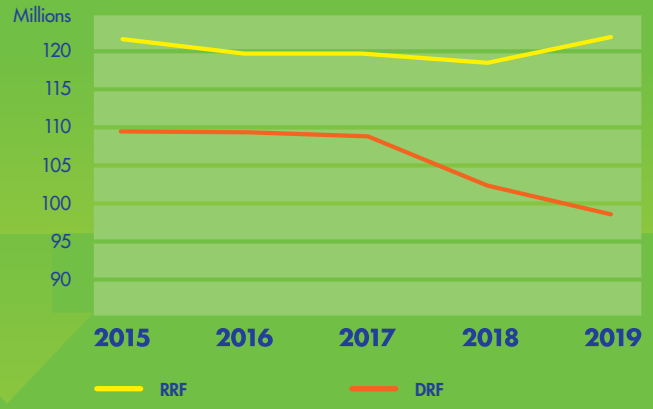

ÉVOLUTION DES DÉPENSES ET DES RECETTES RÉELLES D'**INVESTISSEMENTS** (BUDGET PRINCIPAL-HORS EMPRUNTS)

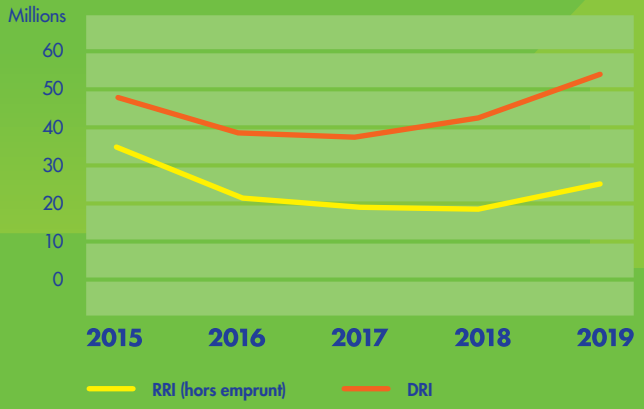

LES RECETTES 2019 (PART DANS LE TOTAL EN %)

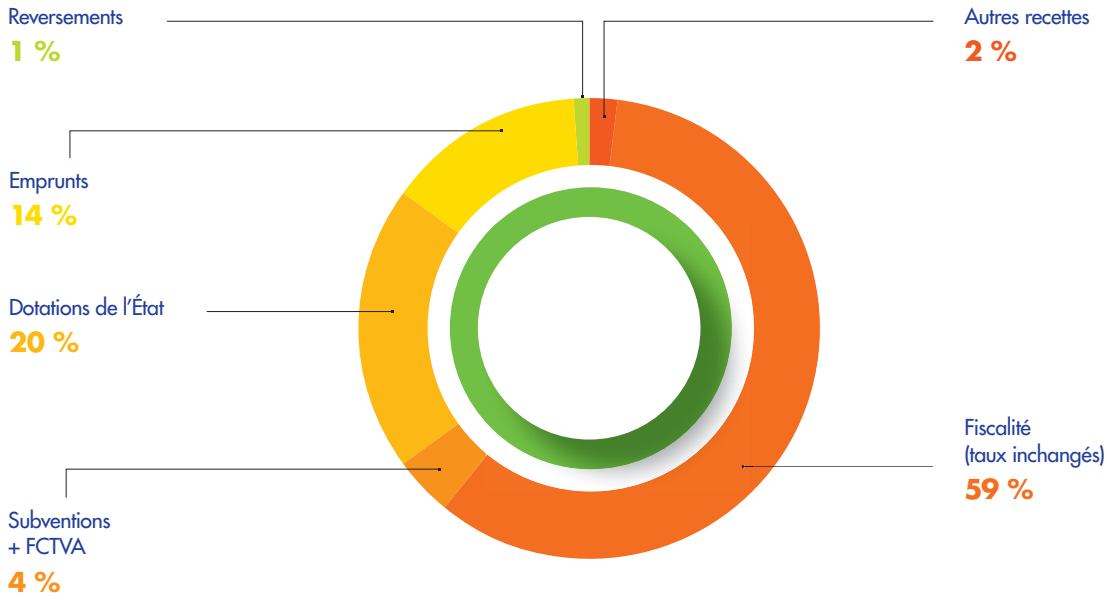

LES DÉPENSES 2019 (EN MILLIONS D'EUROS)

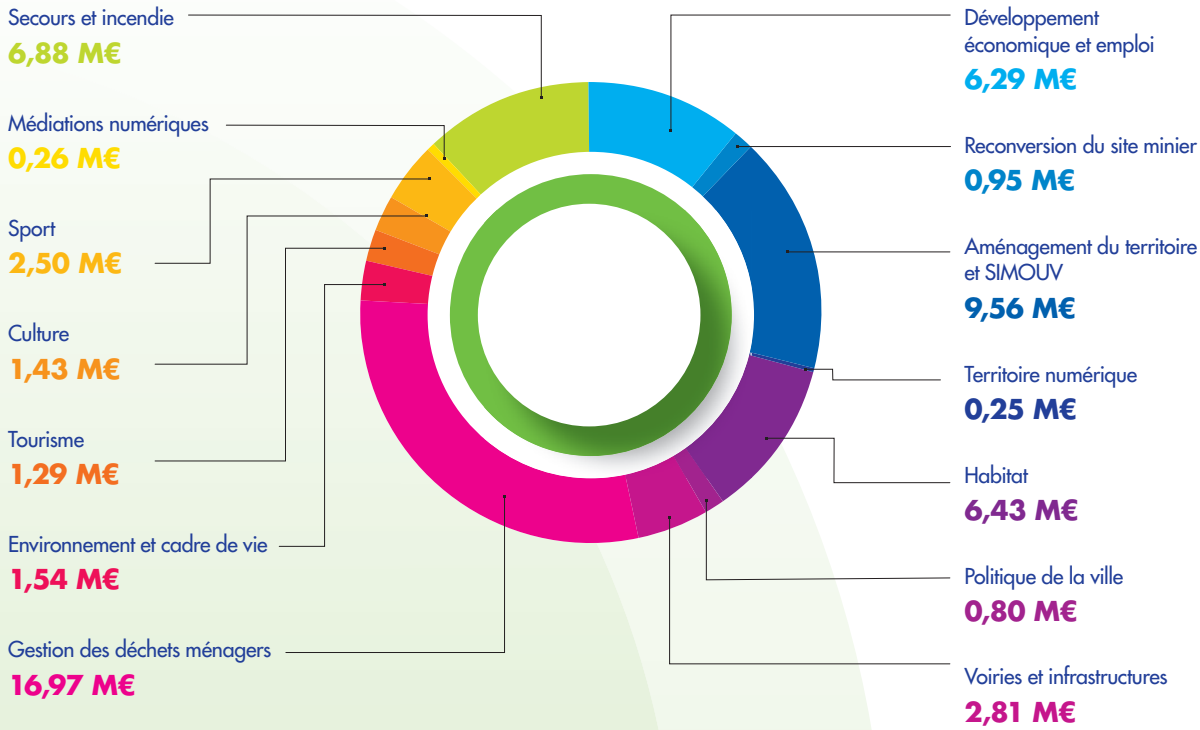

LA DYNAMIQUE D'UN TERRITOIRE

LE **DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE**, COMPÉTENCE PHARE DE LA PORTE DU HAINAUT

Depuis 2001, près de 120 millions d'euros ont été investis par La Porte du Hainaut essentiellement dans l'aménagement et la gestion de 30 parcs d'activité et la réalisation d'hôtels d'entreprises.

Plus de 150 projets d'implantation ou d'extension ont vu le jour sur le territoire. Soit une commercialisation globale de 270 hectares. Plus de 30 % des projets se sont concrétisés sur des friches industrielles, avec une forte tendance à la hausse sur ce mandat.

Des aides à l'implantation et au développement de La Porte du Hainaut ont été mobilisées sur plus de soixante dossiers, correspondant à une réalisation globale d'environ 300 millions d'euros d'investissements par les entreprises aidées, et générant 1 700 nouvelles créations effectives d'emplois, en plus des 4 300 emplois ainsi pérennisés.

L'année 2019 a permis à La Porte du Hainaut d'accentuer ses actions pour le développement économique du territoire avec une forte montée en charge des implantations traitées et obtenues. De nombreuses opérations ont ainsi été concrétisées ou ont connu des avancées significatives.

SUR LE DENAISIS

La requalification du Parc d'activité des Pierres Blanches : projet phare et une des plus importantes friches industrielles de la région. Permis par la procédure de ZAC pour l'aménagement d'un parc d'activité de 80 hectares dont environ 33 commercialisables, les travaux se sont achevés en 2019. Ces derniers ont permis de doter ce parc d'équipements et d'utilités de haut niveau, avec notamment un réseau de chaleur tout à fait innovant.

Dans le cadre de sa politique d'investissement en matière économique, La Porte du Hainaut assure la maîtrise d'ouvrage de la liaison autoroutière A21 Ouest Denaisis (secteur Denain/ Escaudain/ Lourches). Le dossier a avancé à grands pas en 2019 avec l'obtention des principales autorisations et la passation des appels d'offres. Les travaux sont prévus pour 2020.

Toujours à Denain, sur l'espace économique du Faubourg Duchateau, l'investisseur Concept Ty prévoit de lancer la seconde tranche de son programme en 2020.

> Quant au projet de **parc multimodal** prévu sur le secteur des Bruilles à Escautpont, le permis d'aménager reste toujours en instruction environnementale.

> Le **Village d'artisans du Saubois**, parc d'activités paysager établi sur l'ancien site BONNA à Saint-Amand-les-Eaux accueille depuis septembre la première phase de son hôtel d'entreprises.

Rappelons que les partenariats avec la SAFER et l'Établissement Public Foncier ont été renforcés pour mener les nécessaires acquisitions foncières, nombreuses en 2019. La Porte du Hainaut a participé aux travaux du Syndicat Docks Seine Nord Europe dans un objectif de modernisation des aménagements et équipements portuaires et s'associe à la CCI Grand Hainaut dans le cadre des associations de parcs d'activité, lieux d'échanges et de concertation.

LE SUCCÈS DU DÉPLOIEMENT D'OPÉRATIONS D'IMMOBILIER D'ENTREPRISES

Fin 2019, les hôtels d'entreprises neufs, publics ou privés, bénéficient de taux de commercialisation de 100 %. C'est le cas des hôtels installés sur les Parcs des **Six Marianne à Escaudain, des Pierres Blanches à Denain, des Bruilles à Escautpont et du Saubois à Saint-Amand-les-Eaux**, produits initiés par La Porte du Hainaut. Ces produits permettent l'accueil de PME-PMI sur le territoire, puis des développements futurs sur ses parcs. Ils sont une étape clé dans les parcours résidentiels des entreprises. De nouveaux opérateurs privés se sont positionnés cette année parmi lesquels le groupe BECI, acteur de référence dans ce domaine.

DE NOMBREUX DÉVELOPPEMENTS ET IMPLANTATIONS D'ENTREPRISES EN 2019

La commercialisation des parcs d'activité a été très active.

> Le **Parc d'Hordain-Hainaut** a bénéficié de la construction des nouveaux bâtiments des sociétés TRANSPORTS MORELLE et PETERS. Une décision majeure obtenue par La Porte du Hainaut sur ce parc d'activité : celle du groupe GIFI qui, associé à SIMASTOCK, va y ériger une base logistique de 100 000 m² sur 26 hectares, avec une création attendue de 200 emplois.

> Sur le **Parc d'activité Jean-Monnet à Lieu-Saint-Amand** , la société BILS DEROO TRANSPORT a développé, sur l'ancien site Faurecia, des cellules d'activité à la location et une plateforme pour poids-lourds de 4 hectares et a acté, en 2019, le développement en bordure de l'autoroute A2, d'un bâtiment de logistique industrielle de 20 000 m². WALLON FRANCE a, quant à elle, créé une nouvelle plateforme internationale pour JEEP sur 5 hectares.

> Sur le **Parc des Six Marianne à Escaudain** sont sortis de terre les projets LUMIFORM et NOVATEX, concepteur et fabricant de vêtements compressifs à des fins médicales.

> Le projet DUPIRE va quant à lui démarrer en 2020.

> Sur le **Parc des Pierres Blanches**, implantation d'un restaurant, de l'enseigne ACTION, ainsi qu'une salle de sport BASIC FIT.

> La société LOG'S va construire une plateforme logistique trimodale d'environ 94 000 m² sur 24 hectares, avec 300 emplois à venir et projette en 2020-2021 de développer sur la ZAC un village d'entreprises de 6 000 m² sur 24 000 m².

> L'opérateur PROMOVAL va construire, dès janvier 2020, un pôle commercial et de loisirs de 10 000 m² sur l'ex friche SAMI (USINOR).

> L'Entreprise JEAN-LEFEBVRE a déposé un permis de construire en vue d'y réaliser son nouveau siège.

> La société PIAZZA COFFRAGE, quant à elle, s'étendra en 2020 et va installer sur son site la société FET BTS.

> La dynamique du **Parc de l'Écaillon à Thiant** poursuit sur sa dynamique. Le bureau d'études en innovation ASIME 3D est entré dans son nouveau bâtiment.

> ARIANE 7 a obtenu son permis de construire en 2019 et va lancer, l'an prochain, un bâtiment de 1 300 m². Le promoteur BECI a finalisé son opération d'immobilier d'entreprises qui sera lancée en 2020.

> Sur le **Parc Saint-Léger à Trith**, les TRANSPORTS BAIL sont en cours d'implantation.

> À **Escautpont**, la société FACTORY COMPANY a lancé en 2019 son chantier d'immobilier locatif pour TPE.

> Sur le **Parc d'activité du Marillon à Saint-Amand-les-Eaux**, HUON a concrétisé son projet d'extension. Il en est de même pour les projets CITROËN et VLP.

> Sur le **Parc artisanal du Saubois**, toujours à Saint-Amand-les-Eaux, la société DANYBATI a construit son propre bâtiment, tandis que l'hôtel d'entreprises a accueilli 3 sociétés dès sa livraison.

> Enfin, le **Parc de Brillon/Rosult/Sars-et-Rosières** continue d'accueillir en nombre de nouvelles entreprises. Le groupe ROTH, les sociétés NEW VOGUE Logistique et SOTRAVIMERCIER s'y sont implantées.
Les bâtiments de DERCO et CST-ETUDES seront livrés en 2020.

À travers l'ensemble de ces dossiers, ce sont 18 nouveaux bâtiments qui ont été livrés en 2019 alors que 20 bâtiments sont en cours ou à démarrer pour 2020. Sans compter les options posées.
La disponibilité à court et moyen terme de foncier économique devient une préoccupation forte pour l'avenir.

LES TPE

La Porte du Hainaut a soutenu cette année **27 Très Petites Entreprises** qui ont créé ou pérennisé plus de 130 emplois.
Le dispositif d'appui aux structures d'accompagnement à la création d'entreprises a permis de soutenir une **centaine de dossiers en 2019**.

AGENCE PORTE DU HAINAUT DÉVELOPPEMENT

La base immobilière de Porte du Hainaut Développement a continué à jouer un rôle majeur dans la concrétisation des projets.
Sur 2019, les aides à l'implantation et au développement ont concerné quatre dossiers : **Hardy's Industries** à Sars-et-Rosières, **Megarama** à Denain, ainsi que **Peters et Roth**.

Une agence de développement qui se porte bien, avec comme fer de lance le Salon Made in Hainaut.

Pour assurer une promotion et une animation économique actives du territoire, La Porte du Hainaut s'appuie sur l'agence Porte du Hainaut Développement, une structure associative forte de **120 entreprises adhérentes**, qui lui permet aussi de concerter son action avec le tissu économique local.
L'agence assure la promotion des parcs d'activité et des entreprises ainsi que la prospection et l'accueil d'investisseurs. Elle a poursuivi en 2019 ses animations économiques sur le territoire.

Porte du Hainaut Développement a initié et porté le **Salon Made in Hainaut**. Sur ses quatre éditions (2013, 2015, 2017, 2019), cet évènement est monté en puissance. En 2019, avec **340 exposants** et plus de **6 500 professionnels**, il est devenu le **premier salon multisectoriel dans les Hauts-de-France**.

Monté avec l'appui de chefs d'entreprises, le salon Made in Hainaut est à la fois un formidable générateur d'échanges et une vitrine pour le territoire du Hainaut et son économie.

ARENBERG CREATIVE MINE

Depuis fin 2015, l'ancien site minier de Wallers-Arenberg est devenu un Pôle d'Excellence en Image et Médias numériques. Fruit d'un partenariat entre La Porte du Hainaut et l'Université Polytechnique Hauts-de-France (UPHF), la reconversion s'opère tant sur les bâtiments que sur les activités accueillies.

Après la réhabilitation des bâtiments XIXe et la construction du LEAUD qui abritent désormais des studios de tournage équipés de technologies innovantes ; le laboratoire de recherche DeVisu et des salles de projection ; les équipes se sont attelées depuis fin 2018 et en 2019, sur deux nouveaux secteurs :
- la réhabilitation d'un bâtiment de 500 m² situé à proximité immédiate de celui du laboratoire DeVisu : le « *Trans'*Formateur ». **Celui-ci accueille depuis septembre 2019, cinq modules de formation en Image de l'UPHF, soit plus d'une centaine d'étudiants,** un chiffre qui devrait augmenter dès la rentrée prochaine ;
- la construction **d'un nouveau bâtiment de 1 600 m² dédié aux entreprises de la filière Industries Créatives.** Les premières entreprises ont pris place en décembre.

> Ces travaux représentent un montant global de 6 190 000 € HT : 2 907 301 € de la Région (PRADET) et 800 000 € du Fonds National d'Aménagement et de Développement du Territoire (FNADT).

Le 3 décembre, une journée Portes Ouvertes a été organisée afin de faire découvrir ces nouveaux espaces aux professionnels.

Fin décembre a été officialisé le démarrage des travaux de la salle des Pendus, dès janvier 2020. Résultat d'un travail en collaboration avec la DRAC, cet espace pourra accueillir des événements à caractère culturel et pédagogique : installations grand public, expositions, tournages, tourisme d'affaires… Sont également prévus des travaux d'accessibilité du parcours patrimonial ouvert au grand public : ascenseur permettant l'accès à la lampisterie, meilleur éclairage… Cette réhabilitation bénéficie d'un soutien du Fonds Européen de Développement Régional (FEDER) à hauteur 3 M€.

En parallèle, les équipes ont poursuivi leur activité :
- accueil de tournages en extérieur (émission Affaire Conclue diffusée en septembre sur France 2), en studio et dans différents endroits du site, notamment pour des groupes de musique locaux souhaitant réaliser des clips. Différents repérages ont également été effectués pour la réalisation de courts et longs métrages ;
- accueil de résidences en lien avec l'image : des étudiants en mars et des artistes en novembre venus du monde entier dans le cadre du projet Video Mapping European Center ; ainsi que des scénaristes professionnels dans le cadre du festival de l'humour « CineComedies » en octobre ;
- poursuite de la programmation culturelle : retransmission de l'Opéra « La Flûte enchantée », Fête de l'Anim, Journées du Patrimoine… des événements qui ont accueilli près de 2 000 personnes ;
- accueil de séminaires et réunions d'entreprises : ONF, Leroy Merlin, Groupama, PSA, Jean Lefebvre, Valdunes, SIGH…

En 2019 s'est déroulée sur le site la 4e édition du salon professionnel Made in Hainaut, créé par la Communauté d'agglomération et son agence de développement économique Porte du Hainaut Développement.
> 340 entreprises exposantes et 6 432 visiteurs professionnels sur deux jours.

L'INSERTION PAR LE TRAVAIL

La Porte du Hainaut s'inscrit dans la lutte contre le chômage à travers son service emploi rattaché au Pôle Service à la Population et plus particulièrement grâce à son dispositif d'accompagnement des demandeurs d'emploi : le PLIE – Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi.

Ce dispositif, créé en 2004, cofinancé par La Porte du Hainaut en partenariat avec le Fonds Social Européen, le Département du Nord et la Région Hauts-de-France, propose aux demandeurs d'emploi (jeunes en recherche d'emploi depuis 6 mois, demandeurs d'emploi de longue durée ou minima sociaux), un accompagnement individualisé pour les relancer dans la vie active. L'équipe du PLIE est présente dans les différentes étapes permettant de (ré)acquérir des compétences professionnelles (formation, contrat aidé, emploi…) en lien avec les besoins du territoire. L'ensemble des actions menées contribue à faciliter l'insertion professionnelle des personnes accompagnées.

LES ÉLÉMENTS MARQUANTS DE 2019 :

536 personnes accompagnées âgées de 16 à 63 ans
> 325 hommes
> 211 femmes
> 176 demandeurs d'emploi de longue durée
> 169 jeunes de moins de 26 ans
> 191 allocataires du RSA

Les parcours réalisés :
> **280 formations réalisées par 197 personnes** pour un montant total de 371 111 €.
- Au 1er décembre 2019, 82 % des formations ont été validées
- 54 % des participants sont dans un emploi durable suite à leur formation

> 74 contrats de travail à durée déterminée d'insertion (associations, secteur public)

L'accès à l'emploi en entreprise :
> 343 contrats de travail réalisés par 287 personnes

LA CLAUSE D'INSERTION

La promotion, le développement, le suivi et la mise en œuvre de la clause d'insertion sont réalisés par le service emploi. Le PLIE facilite l'accès de ses publics sur les clauses et développe le partenariat avec les SIAE (structures d'insertion par l'activité économique) pour permettre la mise en œuvre de parcours d'insertion au sein de celles-ci. La clause d'insertion est un véritable levier vers l'emploi.

Les faits marquants en 2019 :
> 17 donneurs d'ordre ont passé 70 marchés publics réalisés par 68 entreprises (dont 23 entreprises de la CAPH)
> 31 823 heures de travail effectuées dans le cadre de la clause d'insertion par 93 personnes dont 81 personnes accompagnées par le PLIE
> En lien avec le service Habitat et les bailleurs, participation effective à la mise en œuvre de l'Engagement pour le Renouveau du Bassin Minier et le Nouveau Programme de Rénovation Urbaine de Denain-Lourches.

ÉVALUATION DES POLITIQUES DE L'INSERTION ET DE L'EMPLOI

Les élus des Communautés d'agglomération de La Porte du Hainaut et de Valenciennes Métropole (CAVM) ont décidé de mener une évaluation de leurs politiques communautaires en matière d'insertion et d'emploi à travers les structures qu'elles financent (PLIE(s), mission locale), de mesurer leur complémentarité dans un souci d'amélioration du service rendu aux populations, notamment les plus fragilisées et de rationalisation de leurs interventions budgétaires.

Un groupement de commandes a été créé entre La Porte du Hainaut et Valenciennes Métropole afin de lancer le marché. La Porte du Hainaut en est le coordonnateur. Le cabinet AMNYOS a été retenu pour mener la mission dont le FSE co-finance l'étude.

Le marché porte sur deux tranches : une ferme et une optionnelle. La tranche ferme a pour objectif d'apporter aux élus un éclairage sur la meilleure organisation à mettre en œuvre en matière d'accompagnement des publics à l'échelle des deux territoires. Au terme de celle-ci, ils se positionneront sur l'une des trois options pressenties.

La CAPH et la CAVM ont souhaité associer les membres du Service Public de l'Emploi à cette démarche en tant que partenaires et membres du comité technique du suivi de cette mission. À ce titre, un comité de pilotage s'est tenu le 11 janvier dernier au cours duquel la démarche a été présentée et validée. Pour rappel, l'étude a pour objectifs :
- d'identifier les complémentarités des outils territoriaux (mission locale et PLIE(s)),
- d'apporter aux élus un éclairage sur un éventuel repositionnement stratégique
- de réinterroger les modes de coopération et de pilotage.

Cette évaluation s'inscrit dans le contexte et les perspectives de l'évolution des politiques de l'emploi, nationales et territoriales.

POLITIQUE DE LA VILLE ET COHÉSION SOCIALE

La Politique de la Ville est une politique de cohésion urbaine et de solidarité envers les quartiers les plus défavorisés. Elle a pour objectif de réduire les inégalités sociales et les écarts de développement entre les territoires, de favoriser la cohésion sociale, en développant une intervention publique renforcée dans des quartiers urbains en difficulté.

Le contrat de Ville 2015-2020 de La Porte du Hainaut a été signé par l'État, la Région, le Département et de nombreux partenaires, le 26 juin 2015 et concerne 14 communes* en quartiers prioritaires et quartiers de veille. Il a été prorogé jusqu'au 31 décembre 2022.

L'APPEL À PROJETS 2019

La Porte du Hainaut a lancé son appel à projets en juillet 2018. Les dossiers-projets reçus en octobre 2018 ont été co-instruits par les services de l'institution, de l'État, de la Région, du Département, de la CPAM, de l'ARS et des représentants de conseils citoyens, en janvier et février 2019, pour une validation finale par le comité de pilotage le 18 mars 2019.

LES DISPOSITIFS

Cet appel à projets est commun à plusieurs dispositifs et mobilise plusieurs enveloppes :

> **L'enveloppe contractualisée de l'État** qui finance les actions en quartier prioritaire à parité avec les communes ou La Porte du Hainaut. Cette enveloppe intègre également le Programme de Réussite Éducative, le dispositif Ville Vie Vacances, l'Atelier Santé Ville et le Contrat local d'Accompagnement à la Scolarité

> **Les crédits régionaux** (Projets d'Initiative Citoyenne, Nos Quartiers d'Été, Gestion Urbaine de proximité)

LA PROGRAMMATION 2019

Les crédits de la Politique de la Ville ont été mobilisés sur des actions favorisant l'insertion sociale et professionnelle, la réussite éducative, la prévention de la délinquance, la santé des publics éloignés des parcours de soins, la citoyenneté, la lutte contre les discriminations, la participation des habitants, la rénovation urbaine. **Le montant de la participation de la Communauté d'agglomération s'est élevé à 1 299 365 € décomposés comme suit :**

- 108 130 € pour les actions à l'échelle communale en quartiers prioritaires et quartiers de veille (83 actions)
- 634 996 € pour les actions à l'échelle communautaire cofinancées par l'État (25 actions)
- 387 186 € pour les actions à l'échelle de l'arrondissement cofinancées par l'État et Valenciennes Métropole (41 actions)
- 169 053 € pour les actions relatives au PRE – Programme de Réussite Éducative de Douchy-les-Mines, d'Haveluy, de La Sentinelle, de Raismes, de Denain, de Wallers-Arenberg, de Lourches et d'Escaudain (33 actions).

Pour cette programmation, l'État a mobilisé 1 330 891 €, les 14 communes concernées 819 175 € et la Région Hauts-de-France 234 976 €.

LA RÉVISION DU CONTRAT DE VILLE

La révision du Contrat de Ville (*aussi appelée rénovation*) est une obligation légale, puisqu'elle est inscrite dans la Loi de Programmation et d'Orientation pour la Ville (**Loi Lamy du 21 février 2014**).

Elle est aussi nécessaire et cohérente avec la démarche d'évaluation à mi-parcours qui a été réalisée (1re phase de la mission du COPAS durant l'année 2018 et rapport triennal 2016-2018 de la programmation). Elle représente une opportunité de donner une nouvelle impulsion au territoire au regard des évolutions survenues depuis sa signature en 2015.

Ainsi, le service Politique de la Ville aidé de son assistant à maîtrise d'ouvrage a élaboré des **propositions pour redéfinir les priorités des différents axes du Contrat de Ville**. Ces propositions se sont appuyées sur le diagnostic territorial, l'évaluation à mi-parcours, l'expérience professionnelle de l'équipe et la volonté partagée de concentrer l'action publique. Elles ont été débattues et validées par la Commission (élargie aux 14 maires des communes en géographie prioritaire) les 11 et 13 juin 2019.

Deux **réunions de concertation partenariales** ont eu lieu, l'une avec les services de l'État le 17 juin 2019, et l'autre avec les partenaires signataires du Contrat de Ville le 2 juillet 2019.

La rénovation du Contrat de Ville a été actée dans un « ***Protocole d'engagements renforcés et réciproques*** », annexé au Contrat de Ville. Ce document a été validé par le Comité de Pilotage du 9 juillet 2019 en présence de Daniel Barnier, préfet délégué à l'Égalité des Chances, et adopté par le Conseil communautaire le 21 octobre 2019.

LES ACTIONS COMPENSATOIRES À L'ABATTEMENT TFPB

Les bailleurs sociaux dont le patrimoine est implanté dans les quartiers prioritaires bénéficient d'un abattement de 30 % de l'assiette de la Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties (TFPB). En contrepartie, ils doivent mettre en œuvre des actions contribuant à améliorer les conditions de vie des habitants. Au cours de l'année 2019, le service cohésion sociale a accompagné et suivi la mise en œuvre d'une centaine d'actions territorialisées et pluriannuelles au titre de la convention d'utilisation signée avec les bailleurs et l'État.

LA MOBILISATION DES FONDS EUROPÉENS POUR LES QUARTIERS

Au titre de l'Investissement Territorial Intégré (ITI), **La Porte du Hainaut mobilise pour le territoire 3,50 M€** pour les actions de développement économique et numérique et des opérations de rénovation énergétique des cités minières.

**Communes en quartiers prioritaires et quartiers de veille : Mortagne-du-Nord, Saint-Amand-les-Eaux, Escautpont, Raismes, Wallers-Arenberg, Bellaing, Haveluy, La Sentinelle, Escaudain, Denain, Wavrechain-sous-Denain, Rœulx, Lourches, Douchy-les-Mines*

LE CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT

Instance consultative, le Conseil de développement de La Porte du Hainaut propose aux élus communautaires des idées et des initiatives participant à la dynamique du territoire. Composé d'une centaine de membres issus de la société civile (acteurs associatifs, économiques, sociaux, syndicaux…), son travail s'articule autour de deux commissions : Développement économique/Jeunesse et Eau/Développement durable. Le Conseil de développement est présidé par Didier Cousin.

COMMISSION DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE/JEUNESSE

Elle promeut l'amélioration de la connaissance réciproque des entreprises et des futures générations d'actifs.
Après sa soirée « Les Faiseux et les Apprenti'stages » en 2018 où les entreprises et les jeunes actifs ont pu échanger sur leurs expériences et la réalisation de livrets «Stagiaires» et «Entreprises»* proposant une méthode et des conseils pour trouver un stage ; l'année 2019 a été marquée par la participation du Conseil de développement au salon Made in Hainaut des 23 et 24 mai. Une action qui a eu pour objectif de faire venir les jeunes scolarisés dans le domaine industriel, niveau Bac à Bac + 3, à la rencontre d'entreprises spécialisées présentes sur le salon, afin de confronter leur vision de l'industrie à la réalité. Des rencontres qui ont offert non seulement à ces jeunes, la possibilité de trouver des stages et/ou contrats en alternance mais aussi aux entreprises de faire connaître les métiers de l'industrie, de donner envie d'y travailler et de recruter. Deux conférences (photo à gauche) ont également permis à ces jeunes de présenter le contenu de leur formation, leurs savoir-faire et savoir être. Enfin, la commission a également organisé des visites de lycées afin de sensibiliser les jeunes à la méthodologie pour trouver un stage en entreprise.

COMMISSION EAU/ DÉVELOPPEMENT DURABLE

Dans le cadre de la diversification agricole et de l'autonomie énergétique, la commission « Eau/ Développement durable » s'est investie quant à elle pour valoriser les petites et moyennes exploitations agricoles (à taille humaine) qui maintiennent l'élevage et les prairies à destination du bétail. Pour ce faire, la commission est allée à la rencontre de la première unité de méthanisation à Bellaing et elle a organisé des réunions avec la Chambre d'agriculture pour sensibiliser les agriculteurs et développer, avec le soutien de la CAPH, de petites et moyennes unités de méthanisation.

Après la journée « Découverte de nos rivières » organisée en 2018, la commission Eau a mis en place l'événement « Embarquement pour la Scarpe » en mai 2019, en partenariat avec les Offices de Tourisme de différents territoires. L'objectif ? Faire connaître le réseau hydraulique aux habitants à travers différentes animations comme la découverte ou redécouverte de la Scarpe en canoë-kayak, en bateau électrique ou en paddle ou encore avec des randonnées à vélo ou à pied sur les chemins de halage. Cette opération a concerné toute la Scarpe-Aval de Douai à Mortagne-du-Nord. Les participants y ont été sensibilisés aux enjeux de l'eau : la GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations), le Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE), la biodiversité (exemple : passes-à-poissons à Thun-Saint-Amand) ainsi que la mobilité (déplacements en modes doux). Sur le territoire, trois pôles d'animation ont accueilli le public avec plusieurs activités : Hasnon (parc animalier et musée de la fléchette), Saint-Amand-les-Eaux (port fluvial) et Mortagne-du-Nord (halle et confluence avec l'Escaut). Une façon concrète de visualiser dans sa globalité toute l'importance de la gestion de l'eau en parcourant le terrain et ses réalités.

La commission « Eau/ Développement durable » a également participé au processus d'élaboration du PLUi, ainsi qu'au travail de révision du SAGE Scarpe-Aval avec le PNR Scarpe-Escaut.

**Disponibles sur www.agglo-porteduhainaut.fr*

L'AMÉLIORATION DU CADRE DE VIE

LA POLITIQUE D'**AMÉNAGEMENT**

LA RURALITÉ : DÉJÀ 23 HALLES SUR LE TERRITOIRE !

Depuis 2011, La Porte du Hainaut propose à ses communes de moins de 3 000 habitants qui en font la demande la construction d'une halle. Généralement située en cœur de village, elle offre un espace couvert et ouvert, crée ou recrée un point de rencontre pour les citoyens et permet la tenue de marchés favorisant les circuits courts ou l'organisation de manifestations diverses. En effet, sa modularité permet de la fermer si besoin et d'offrir toutes les commodités nécessaires.
2019 a vu l'inauguration des halles de Brillon et de Thun-Saint-Amand et a permis d'identifier les six autres projets de la 4e vague à venir d'ici 2022. À échéance, près d'une trentaine de halles seront implantées dans nos communes rurales.

L'URBANISME ET LE PLUi

Ces quatre dernières années, La Porte du Hainaut a travaillé en concertation avec ses communes membres, sur le plan local d'urbanisme intercommunal. Après le débat sur le Programme d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) en Conseil communautaire puis par chaque Conseil municipal de notre territoire en 2017 ; les ateliers territoriaux permettant de recenser l'ensemble du patrimoine naturel et bâti présentant un intérêt pour le territoire ; les Orientations d'Aménagement et de Programmation Généralistes et celles liées à l'habitat et à l'économie en 2018, les communes ont élaboré chacune les outils réglementaires et les 46 plans de zonage jusqu'en avril 2019.

Le Projet Arrêté de PLUi a été validé en Conseil communautaire du 17 juin 2019. Les Personnes Publiques Associées puis les habitants ont été invités à s'exprimer et à donner leur avis sur ce projet lors de l'Enquête publique qui s'est déroulée du 30 septembre au 30 octobre 2019. Les documents constituant le PLUi ont été mis à disposition dans l'ensemble des 46 communes pendant un mois, et 23 permanences ont été organisées par la Commission d'Enquête composée de 3 commissaires enquêteurs nommés par le Tribunal Administratif de Lille afin de recueillir là encore les avis des habitants. Le rapport de la commission d'enquête sera finalisé par les commissaires enquêteurs pour le début de l'année 2020. Après d'éventuels ajustements, le PLUi sera présenté pour approbation en Conseil communautaire avant d'être exécutoire.

LE SERVICE MUTUALISÉ « APPLICATION DU DROIT DES SOLS » (ADS)

Depuis juillet 2015, 47 communes de la Communauté d'agglomération adhèrent au service mutualisé ADS pour notamment l'utilisation, la mise à jour et la maintenance d'un logiciel commun d'instruction, l'établissement et la transmission des données statistiques, l'animation du réseau ADS…
C'est dans ce cadre qu'un guichet numérique permettant le dépôt, le suivi et en partie, l'instruction dématérialisée des autorisations d'urbanisme et des Déclarations d'Intention d'Aliéner (DIA) a été déployé en 2019 auprès des 47 communes de l'agglomération.
Ce guichet simplifie les relations entre l'administration et les citoyens, anticipe sur l'obligation légale (en vigueur au 01/01/2022) de proposer aux citoyens une alternative numérique pour le dépôt et le suivi de leurs dossiers.
Par ailleurs, 43 communes membres ont décidé de confier l'instruction des demandes d'autorisation d'urbanisme au service commun ADS de La Porte du Hainaut.
Du 1er janvier au 31 décembre 2019, 1 480 dossiers ont été déposés pour instruction par le service commun contre 1 391 en 2018.

Le fonctionnement du service pour 2019 est marqué par :
- l'engagement de la dématérialisation des procédures d'instruction ;
- l'accompagnement des communes dans le processus de dématérialisation avec un objectif d'acculturation à un nouveau mode de travail (évolutions des logiciels, des outils et des circuits d'instruction) ;
- la signature de plusieurs avenants aux conventions d'instruction pour une prise en charge accrue de l'instruction des dossiers par le service commun ;
- un accroissement du nombre de dossiers transmis au service pour instruction.

TOURISME FLUVIAL

La Scarpe aval s'étend de Douai à Mortagne-du-Nord, où elle se jette dans l'Escaut (environ 36 km de linéaire) et traverse trois intercommunalités : la Communauté d'Agglomération de La Porte du Hainaut, la Communauté de Communes Cœur d'Ostrevent et la Communauté d'Agglomération du Douaisis.
Ce cours d'eau est reconnu comme étant un élément d'attractivité du territoire.
C'est pourquoi, en 2018, les acteurs concernés ont décidé de lancer une étude sur le devenir touristique de la Scarpe Aval, pilotée par le Parc Naturel Régional de la Vallée de la Scarpe. Le 30 septembre 2019, le Parc Naturel Régional a présenté la « Charte d'Intention pour valoriser l'existant et projeter une nouvelle ambition touristique pour la Vallée de la Scarpe », synthèse du travail collectif actant une stratégie commune de développement.

Le 20 novembre 2019, le programme de valorisation touristique du Bassin-rond à Bouchain a été officiellement présenté lors d'une conférence de presse (photo ci-contre). Cette ancienne gare d'eau qui avait été aménagée pour permettre la liaison entre l'Escaut et la Sensée, va bénéficier d'un programme d'investissements en collaboration avec la Communauté d'Agglomération de Cambrai. Les travaux consisteront en la création d'un lien visuel avec le canal, l'ouverture sur les activités proches et la matérialisation de véritables portes d'entrée (Totem, Ris, etc.). Il y sera également installé un point d'observation avec des panneaux d'interprétation du site complété par une aire d'accueil de camping-car sur la commune d'Étrun.

PATRIMOINE UNESCO

Dans la continuité de la valorisation du patrimoine Unesco, La Porte du Hainaut a souhaité déployer une signalétique locale pour la valorisation du Bassin minier, en partenariat avec la Communauté d'Agglomération Valenciennes Métropole et la Mission Bassin Minier.
Pour ce faire, elle a co-construit avec les neuf communes concernées (Escaudain, Bellaing, Lourches, Denain, Escautpont, La Sentinelle, Haveluy, Raismes et Wallers-Arenberg) un schéma directeur de signalisation afin de valoriser les 53 biens recensés sur son territoire.

Cette signalétique comprend l'implantation de panneaux d'entrée de ville, de relais d'informations services, d'une signalisation directionnelle des biens et de plaques murales.
La toute première plaque a été inaugurée le 15 septembre 2018 pour valoriser le Site minier de Wallers-Arenberg et rappeler l'histoire de la fosse d'Arenberg.
En 2019, la signalisation directionnelle a été posée sur les communes de Bellaing, Raismes, Wallers-Arenberg et La Sentinelle. Le déploiement se poursuivra en 2020.

UN TOIT POUR TOUS

Offrir à chacun des conditions de vie décentes, tel est l'objectif de La Porte du Hainaut. Pour cela, elle agit directement ou par délégation de compétences, sur différents axes.

3e ANNÉE DE MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT 2017-2022

La stratégie « Habitat » de La Porte du Hainaut à six ans porte toujours l'ambition de développer l'accès de chacun à un logement le mieux adapté à ses besoins. Dans un environnement qui évolue sans cesse, la priorité est donnée au renouvellement urbain ; à l'amélioration de la qualité des logements et du cadre de vie ; au rééquilibrage de l'offre de logements à l'échelle du territoire ; à l'éradication de l'habitat indigne et à la prévention de phénomènes de relégation sociale.

CONSTRUCTION NEUVE ET ACCESSION SOCIALE À LA PROPRIÉTÉ

En 2019, La Porte du Hainaut a financé 175 logements locatifs sociaux avec un engagement sur ses fonds propres de 605 000 € et 328 398 € de fonds d'État dans le cadre de la délégation de compétence d'attribution des aides à la pierre.

Depuis 2007, le dispositif d'aides communautaires en faveur de l'accession sociale à la propriété permet d'accompagner les ménages primo-accédants du territoire dans leur projet d'acquisition de leur résidence principale par une subvention directe, constituant une base d'apport personnel. Cette aide contribue à fluidifier le parcours résidentiel des ménages. **En 2019, 105 ménages ont été accompagnés par l'institution pour un montant total de 472 500 €.**

REVALORISATION DU PARC DE LOGEMENTS ANCIENS

En 2019, la Communauté d'agglomération a accompagné à hauteur de 422 000 €, la réhabilitation de 221 logements du parc locatif social.

Suite à l'élaboration de la stratégie de renouvellement urbain d'agglomération en 2015, l'année 2019 a vu la poursuite du travail partenarial dans le cadre des marchés d'études pré-opérationnelles sur les quartiers reconnus d'intérêt national au titre du Nouveau Programme National de Rénovation Urbaine : **« Denain Centre/Lourches Gambetta », et « La Sentinelle Chasse Royale »** en collaboration avec Valenciennes Métropole. Par ailleurs, suite à deux autres études transversales de renouvellement urbain et social lancées pour les quartiers prioritaires miniers **« Schneider » à Escaudain, Lourches et Rœulx, et « Sabatier » à Raismes,** deux équipes de maîtrise d'œuvre ont abouti aux avant-projets de requalification des espaces publics des cités.

Sur la thématique minière, La Porte du Hainaut a signé, le 7 mars 2017, l'Engagement pour le renouveau du Bassin miner qui vise notamment à accélérer le rythme des réhabilitations des logements dits miniers sur une période de 10 ans. Sur notre territoire, cela représente **65 cités minières** sur **14 communes**, soit **5 725 logements**, le 1er dossier de financement a été déposé pour la réhabilitation de 193 logements Cité du Pinson à Raismes. À ce titre, La Porte du Hainaut gère l'enveloppe déléguée de l'État et a financé pour l'année 2019 la réhabilitation de **194 logements** à hauteur de **1 940 000 €.**

En ce qui concerne le parc de logements privés, l'enveloppe ANAH déléguée à La Porte du Hainaut, destinée à financer les travaux d'amélioration des logements de propriétaires privés, a été consommée en 2019 à hauteur de **4 294 679 €**. Cette enveloppe financière a permis, à travers le Programme d'Intérêt Général dont l'animation est confiée à la société Urbanis, la réhabilitation de **537 logements**. En complément des subventions ANAH les ménages ont bénéficié de celles de **l'institution à hauteur de 632 470 €.**

LUTTE CONTRE L'HABITAT INDIGNE

En juin 2019, les élus ont validé une stratégie d'intervention coordonnée et partenariale de lutte contre l'habitat indigne qui vise prioritairement à endiguer les phénomènes diffus de dégradation du patrimoine bâti et des conditions de vie au sein du parc de logements privés anciens, et à mettre un coup d'arrêt au phénomène de « marchands de sommeil » qui sévit encore sur le territoire. La mise en œuvre de cette stratégie passera notamment par le déploiement, en 2020, d'un appui technique aux communes dans l'exercice de leur pouvoir de police et d'une expérimentation des outils de lutte contre l'habitat indigne issus de la loi ALUR/ELAN que sont l'Autorisation Préalable de Mise en Location, la Déclaration de Mise en Location et l'Autorisation de diviser.

MISE EN ŒUVRE DU DROIT AU LOGEMENT POUR TOUS ET PEUPLEMENT

Afin de répondre aux besoins d'accueil temporaire des gens du voyage sur le territoire, La Porte du Hainaut assure la gestion, par le biais d'une Délégation de Service Public, de **quatre aires d'accueil à Denain, Escaudain, Raismes-Wallers et Trith-Saint-Léger, soit 96 places**. Depuis 2018, La Porte du Hainaut anime un Projet Socio-éducatif sur l'aire de Raismes-Wallers. Ce groupe de travail réunit les partenaires autour de l'accès aux droits au respect des devoirs des ménages présents sur l'aire autour de thématiques telles que l'insertion, l'accès aux soins, la scolarisation, la gestion des déchets.

Conformément à la feuille de route de la Conférence Intercommunale du Logement de La Porte du Hainaut posée en 2016, les grands chantiers liés à l'élaboration de la stratégie de peuplement se sont poursuivis sur l'année 2019. Les travaux de la CIL ont également permis d'aboutir à une stratégie partagée permettant d'encadrer la vente des logements HLM. La CIL plénière a également valorisé le travail partenarial avec les bailleurs sociaux autour des objectifs d'attributions inscrits dans la Convention Intercommunale d'Attribution signée en 2018.

IMPACTS SUR L'ÉCONOMIE ET L'EMPLOI

Une partie de ces actions portées dans le domaine de l'habitat constitue des leviers conséquents pour le développement économique et l'emploi au niveau local. Dans le cadre de la politique du logement social, l'ensemble des projets autorisés en 2019 représente un montant total d'investissement des bailleurs sociaux de **37 M€**.

Un partenariat étroit a été développé à compter de 2006 avec les bailleurs sociaux autour des clauses sociales d'insertion sur l'agglomération de La Porte du Hainaut.
Ce partenariat s'est d'abord traduit dans la signature d'une charte et le développement des clauses sociales d'insertion notamment dans les marchés de travaux de construction et de réhabilitation.
Ce partenariat a évolué progressivement. Il a notamment été réaffirmé en fin d'année avec la signature d'une charte « Clause sociale d'insertion renouvelée ».

Son ambition est de renforcer ce partenariat autour principalement du développement encore plus qualitatif de parcours de retour à l'emploi.
Les actions menées dans ce cadre visent à renforcer le partenariat avec les bailleurs et les entreprises en amont du chantier et dans la mise en œuvre de la clause sociale afin de renforcer les impacts sur le retour à l'emploi des personnes en difficulté d'insertion du territoire.

À noter que dans le cadre de la clause sociale d'insertion en 2019,
> **110 entreprises** ont été mobilisées dont 86 du Nord, dont 30 sur la CAPH et 13 sur la CAVM.
> **32 000 heures** ont été valorisées.
> Ces étapes emploi/clauses sociales ont permis de participer à la **réinsertion de 94 personnes**.

Enfin, dans le cadre de la politique du logement privé, les nombreux projets des particuliers portés par La Porte du Hainaut représentent un investissement de près de 8 M€, dont les principaux acteurs sont cette fois les artisans : 200 entreprises mobilisées dont 73 % proviennent du territoire intercommunal.

L'INGÉNIERIE, LE PATRIMOINE, LES VOIRIES ET LES INFRASTRUCTURES

Parce que l'amélioration du cadre de vie des habitants est un axe important du travail de La Porte du Hainaut, elle consacre une part conséquente à l'aménagement des axes routiers, à la restauration, la réhabilitation ou la construction de lieux culturels, sportifs ou cultuels.

En 2019, plusieurs chantiers ont été lancés et d'autres livrés.

LES TRAVAUX D'ÉQUIPEMENTS CULTURELS, CULTUELS OU SPORTIFS

Églises :

• Église de Flines-lez-Mortagne : en travaux depuis septembre 2017. Fin des travaux : 3e trimestre 2020.
> Réhabilitation du clos et couvert, maçonnerie pierre de taille, charpente, couverture, vitraux et peinture, travaux de staff sur le chœur et la nef.
• Église de Bruille-Saint-Amand : en travaux depuis septembre 2018. Livraison : 1er trimestre 2020.
> Réhabilitation du clos, couvert – gros œuvre étendu, restauration, création et protection de vitraux.
• Chapelle de Bruille-Saint-Amand : en phase d'études. Travaux prévus au 1er semestre 2021.
• Église de Hélesmes : études en cours, démarrage des travaux prévu au 2e semestre 2020.

Théâtre :

• Théâtre de Denain : réception des travaux le 28/09/2018. Réouverture au public le 19 janvier 2019.
> Réfection des couvertures, restauration du fumoir et travaux sur le clos et le couvert

Centre Aquatique de Trith-Saint-Léger

Début des travaux : septembre 2017.
Ouverture au public : 1er semestre 2020.
> Réhabilitation et extension

Centre Aquatique de Denain

Démarrage des travaux : 27 mai 2019.
> Construction d'un nouvel équipement aquatique

LA VOIRIE ET LES INFRASTRUCTURES

Les travaux terminés en 2019 :

• L'aménagement de la RD 169 à Raismes. Rue Jean-Jaurès.
> Montant total de l'opération 2 700 000 € TTC. Début des travaux mars 2019 – Fin des travaux décembre 2019. Subvention escomptée du Département du Nord ≈ 140 000 €.

• L'aménagement de la RD 13 à Wallers-Arenberg – Face au collège Jean-Moulin
> Participation CAPH : 200 000 € TTC. Début des travaux : début 2018 - Fin des travaux : juin 2019.

• Halle de Thun-Saint-Amand : coût 457 774 € HT.
• Halle de Brillon : coût 454 871 € HT.

Les travaux programmés en 2020 :

• L'aménagement de la RD 645 à Denain. En phase étude sur la période 2019-2020.
• L'aménagement de la RD 70 à Raismes - Contournement nord de Valenciennes.
> Participation financière à hauteur de 750 000 € : 375 000 € en 2020 et 375 000 € en 2021.

• Halle de Wavrechain-sous-Denain : coût estimatif 500 000 € HT.
• Halle de Marquette-en-Ostrevant : coût estimatif 500 000 € HT.

DÉVELOPPEMENT DURABLE DU TERRITOIRE

De nombreuses actions en faveur du cadre de vie des habitants sont mises en place par La Porte du Hainaut.

OPÉRATIONS COMMUNAUTAIRES DE PLANTATIONS : 109 349 ARBRES, ARBUSTES ET FRUITIERS PLANTÉS !

Lancée en 2011 sur l'ensemble du territoire, l'opération « Plantons dans nos communes » (menée en collaboration avec le Parc Naturel Régional Scarpe-Escaut et les Espaces Naturels Régionaux ; le Conseil départemental du Nord et depuis 2018 avec l'Office National des Forêt), avait pour objectif : 100 000 arbres, arbustes et fruitiers, issus d'essences locales, plantés d'ici 2020.

Cet objectif est atteint car pour leur dernière édition, les quatre opérations communautaires « Plantons dans nos communes, nos parcs d'activité, nos campagnes et nos forêts » ont permis d'accompagner **38 communes, 15 entreprises et 11 agriculteurs** qui s'engagent, à l'échelle de leur projet de plantation, en faveur de l'amélioration du cadre de vie et le développement de la biodiversité du territoire. L'ONF a également bénéficié du dispositif, et 5 000 plans forestiers vont être plantés.

> **30 486 arbres, arbustes et fruitiers ont été plantés en 2019.**

> **Coût : 130 970 € en 2019** (dont une subvention attendue du Département du Nord).

PLAN CLIMAT

L'Observatoire Climat des Hauts-de-France indique une hausse de la température régionale de quasi deux degrés Celsius depuis 1955. Pour réduire les émissions des gaz à effet de serre, La Porte du Hainaut et ses partenaires ont réalisé un diagnostic territorial. Comme de nombreux autres territoires, celui de La Porte du Hainaut est particulièrement impacté par ces émissions liées aux bâtiments, aux transports et à l'industrie. Un futur programme d'actions définira les mesures à prendre.

COMPÉTENCE « GEMAPI »

La gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations (GEMAPI) concerne les cours d'eau, les zones humides, les plans d'eau et les moyens de les aménager pour améliorer la biodiversité, la continuité écologique et la défense contre les inondations. Cette compétence d'agglomération depuis 2018 a été transférée à deux syndicats. Le SMAHVSBE au nord et le Syndicat Mixte du Bassin de la Selle au sud du territoire sont en train d'élaborer des plans de gestion pluriannuel de la qualité des cours d'eau, et ont demandé leur labélisation en EPAGE (Établissement Publics d'Aménagement et de Gestion de l'Eau) afin d'assurer la maîtrise d'ouvrage d'actions sur les deux volets que sont les « milieux aquatiques » et la « prévention des inondations ».

ITINÉRAIRES EN MODES DOUX

En 2019 a démarré l'élaboration du schéma intercommunal d'itinéraires doux dans l'objectif de faciliter, entre-autres, l'usage du vélo.. Cette démarche stratégique et structurante sera menée en quatre temps :
> un état des lieux pour connaître les itinéraires existants tout en identifiant les potentiels à développer ;
> l'écriture de scénarii ;
> l'élaboration d'un document de planification des différentes phases de mise en œuvre ;
> le suivi pour mesurer l'impact des tracés sur l'environnement, les comportements, etc.

Une étude d'aménagement opérationnelle est en cours pour la valorisation et la structuration d'un itinéraire entre l'étang du Vignoble et la mare à Goriaux.

SENSIBILISATION AU DÉVELOPPEMENT DURABLE

L'appel à projets « Alimentation durable » de la Communauté d'agglomération qui s'adresse à des écoles volontaires du territoire pour l'année scolaire 2019-2020 est un sujet composé d'une pluralité d'enjeux. Par l'intermédiaire d'ateliers pédagogiques et de visites de sites, des animateurs qualifiés de l'Association pour le Développement des Équipements du Parc Scarpe-Escaut (ADEPSE) sensibilisent une trentaine de classes de 19 écoles (plus de 600 enfants) en accompagnant les professeurs des écoles dans leur projet.

LA CULTURE, LE NUMÉRIQUE, LE SPORT ET LES LOISIRS POUR TOUS

UN **TERRITOIRE DE CULTURE** POUR TOUS

LA POLITIQUE MUSÉALE

Riche d'un patrimoine historique, architectural, industriel et artistique dense, La Porte du Hainaut compte trois musées de France (Denain, Escaudain et Saint-Amand-les-Eaux) dont elle assure la gestion, la conservation et la valorisation des collections.

> L'inventaire, le recollement, la conservation des œuvres et l'enrichissement des collections

La Porte du Hainaut contribue à la protection, la restauration et l'enrichissement des collections des trois musées de France dont elle est responsable.
En 2019, ont été engagées les restaurations de 8 tableaux, de 18 dessins et d'une sculpture à Saint-Amand-les-Eaux, ainsi que de 3 peintures à Denain.
En matière d'enrichissement des collections, 3 sculptures ont été achetées pour le musée de Denain.
De nombreuses œuvres, suite à des dons de citoyens ou des associations d'amis des musées validées par la commission scientifique régionale, sont également entrées dans les collections des 3 musées de France du territoire.
Ces dons représentent :
- Pour Saint-Amand-les-Eaux : plus de 150 céramiques et 6 estampes
- Pour Denain : 6 sculptures, 13 dessins, 12 estampes et 21 tableaux
- Pour Escaudain : 3 tableaux et 1 pièce de dentelle

Au total, 212 objets sont entrés en 2019 dans les collections.

> La valorisation des collections et les expositions

Deux expositions temporaires ont eu lieu au musée de Denain. La première, en mai, a permis de présenter les nombreuses acquisitions récentes du musée à 800 visiteurs environ. La seconde, plus ambitieuse, intitulée « Les chemins de Rémy Cogghe », a eu lieu de septembre 2019 à janvier 2020 et a réuni environ 1 100 visiteurs.
Afin de faire découvrir les collections sous une forme innovante, un troisième projet numérique portant sur la reconstitution de la bataille de Denain a été achevé et présenté au public lors des journées du patrimoine.

> Une ingénierie patrimoniale au service des communes

La Porte du Hainaut apporte également des conseils aux communes pour la conservation et la valorisation du patrimoine local.

LE SPECTACLE VIVANT ET L'ÉDUCATION ARTISTIQUE

Se retrouver, se rassembler, créer une proximité et une intimité entre les artistes et les habitants mais aussi entre les habitants eux-mêmes…

En 2019 :
> 9 012 enfants concernés
> 3 983 tout public ou professionnels du territoire touchés
> 96 % des communes impliquées soit en accueillant un spectacle (30 communes) soit en impliquant une structure lors d'une action culturelle (45 communes)

> Les Scènes plurielles (saison culturelle itinérante Spectacle vivant)

Par la diffusion d'œuvres originales contemporaines, La Porte du Hainaut ambitionne de permettre à tous d'accéder, au plus près de chez lui, à des spectacles de qualité. Cette diffusion s'accompagne d'un programme d'actions culturelles, avec une priorité forte donnée au jeune public, pour que chacun puisse avoir accès, selon ses envies et sans frein économique, social ou culturel, à l'art et la culture.

- 33 spectacles programmés sur l'ensemble du territoire soit 99 représentations et 6 971 spectateurs (3 557 tout public pour un taux de fréquentation de 75 % et 3 840 dans un cadre scolaire)
- 67 classes, soit 1 677 enfants et accompagnateurs, ont bénéficié du dispositif d'accompagnement au spectacle : ateliers du spectateur, rencontres artistiques dans les établissements, ateliers d'Arts Plastiques, sensibilisations, projet participatif…
- 246 personnes ont bénéficié d'actions culturelles hors publics scolaires (ateliers, sensibilisations ou rencontres)

> Le CLÉA (Contrat Local d'Éducation Artistique)

Pour réduire les inégalités en matière d'accès à l'art et à la culture, La Porte du Hainaut s'engage en faveur d'une généralisation de l'éducation artistique et culturelle en direction des enfants, des adolescents et des jeunes adultes de son territoire. Elle a mis en place, pour la troisième année consécutive, trois résidences mission d'une durée de quate mois chacune en partenariat avec la DRAC des Hauts-de-France et l'Éducation nationale.

- 21 communes impliquées
- 59 lieux participants (33 établissements scolaires et 26 structures sociales)
- 2 905 élèves concernés et 760 personnes impliquées
- 12 temps forts qui ont réuni 462 spectateurs

SOUTIEN AUX MANIFESTATIONS CULTURELLES DU TERRITOIRE

En 2019, La Porte du Hainaut a confirmé son soutien à cinq manifestations culturelles du territoire :
- Les Douchynoiseries
- Le concert jeune de l'Ostrevant
- Le Festival de l'Eau de Saint-Amand-les-Eaux
- Les Batailles de Denain
- Le Raismes Fest'

LE RÉSEAU DE LECTURE PUBLIQUE

La Porte du Hainaut agit pour le développement de la lecture publique sur son territoire au travers de son réseau de Lecture publique composé de 35 établissements dont 10 médiathèques communautaires.

Ce réseau s'appuie sur :

> Une programmation culturelle
Rencontres d'auteurs, ateliers autour de la littérature jeunesse, d'arts plastiques ou en lien avec des thématiques de société sont proposés aux bibliothèques municipales et associatives ainsi qu'aux structures partenaires. Cette programmation a réuni 1 811 personnes dont 938 enfants autour de 73 propositions.

> Un volet formation
Chaque année, le Réseau programme formations et rencontres à destination des professionnels. En 2019, ont eu lieu une formation professionnelle autour du théâtre d'objets et une conférence s'intitulant « Lire pour jouer avec les sons ou les enjeux du langage » (43 participants).

> Un événement Réseau
La Bourse aux livres des dix médiathèques communautaires a accueilli environ 800 personnes sur le site d'Arenberg Creative Mine le samedi 27 avril 2019. 6 127 documents ont été vendus et près de 3 000 documents ont été donnés (bibliothèques municipales et associatives, associations culturelles, sociales, caritatives du territoire). De nombreuses animations ont été proposées pour permettre aux visiteurs de passer une agréable journée sur le site : visites organisées par l'Office du tourisme de La Porte du Hainaut, contes, escape Game et ateliers plastiques autour du livre pour les enfants.

> Des services communs
- Une ludothèque réservée aux médiathèques du territoire, aux mairies et structures partenaires (364 prêts en 2019)
- Une partothèque communautaire pour les harmonies, fanfares et chorales du territoire (389 partitions prêtées en 2019)

> Des partenariats
Des ateliers de sensibilisation aux spectacles de Scènes plurielles et des rencontres avec les artistes du CLÉA ont été proposés dans les médiathèques communautaires et municipales (25 participants).

Une subvention est accordée au Centre Régional de la Photographie de Douchy-les-Mines, ce partenariat a notamment permis l'organisation d'expositions au sein du réseau.

La Médiathèque Départementale du Nord accompagne également le réseau en matière d'ingénierie, de formation et d'animation. En 2019, on été proposés : une journée à la médiathèque d'Escaudain sur le thème de la parentalité et des écrans et un comité « Lisons bébé » à la médiathèque d'Hordain qui permet aux professionnels des médiathèques et de la petite enfance de découvrir une bibliographie de référence sur les ouvrages dédiés aux tout-petits et les outils d'animations et expositions sur cette thématique proposés par la Médiathèque Départementale.

POUR LES 10 MÉDIATHÈQUES COMMUNAUTAIRES :

11 319 usagers actifs
372 782 documents
459 867 prêts
- Une brochure de communication commune
- Un catalogue et une carte de lecteur communs

Portail des médiathèques : www.mediatheques-porteduhainaut.fr

ZOOM SUR LES MÉDIATHEQUES COMMUNAUTAIRES D'ESCAUDAIN, DE L'OSTREVANT À BOUCHAIN ET DE LIEU-SAINT-AMAND

À Escaudain, la médiathèque continue de multiplier les partenariats (RAM, PMI, ALSH, IME…) avec pour objectif de fidéliser de nouveaux lecteurs et de nouveaux usagers. En 2019, un projet avec l'association *Lis avec moi* (subventionné par la Fondation territoriale des Lumières et la Fondation de Lille) a permis, entre autres, d'exporter la lecture hors des murs de la médiathèque, de lancer la fabrication de boîtes à livres qui devraient fleurir un peu partout dans les quartiers d'Escaudain avec le concours de la Ville et des associations de quartiers. La programmation culturelle riche et variée (4 expositions, concerts, projections, lectures, rencontres, ateliers, jeux…) a permis à un public nombreux de découvrir la médiathèque autrement.
> 1198 adhérents actifs (dont 542 jeunes entre 0 et 14 ans)
> 373 primo adhérents
> 51 accueils de classes et 10 actions hors les murs
> Près de 37 000 documents empruntés
> 2 699 personnes ainsi que 531 élèves ont participé à la programmation.

À Bouchain, l'année 2019 a été marquée par une programmation culturelle très dense avec notamment un premier temps fort autour de l'œuvre de Lucie Félix et un second autour du court-métrage d'animation d'Olesya Shchukina avec des expositions, des ateliers, un ciné-concert et la venue des artistes qui se sont ajoutées aux actions récurrentes : heures du conte, ateliers, projections de courts métrages, spectacles, accueil de classes, actions hors les murs…
> 1 261 adhérents actifs
> Près de 42 000 documents empruntés
> 134 accueils de classes effectués
> 2 136 personnes ont participé à la programmation.

À Lieu-Saint-Amand, la programmation, pluridisciplinaire avec le temps fort « Autour de la musique » a séduit petits et grands. 3 expositions, 10 animations tout public, 31 actions jeunesse et 15 animations destinées aux adultes ont été proposées. De nouveaux partenariats avec le tissu associatif local (ex : ALSH, Harmonie Municipale de Lieu-Saint-Amand, Association d'Histoire locale, Amis du livre…) et avec les établissements communautaires voisins ont été mis en place tout au long de l'année (Salon de l'Imaginaire de Douchy-les-Mines, animations-lectures à destination du collège de l'Ostrevant et de la crèche « des lutins d'Hordain »…).
> 353 adhérents actifs
> Près de 12 500 documents empruntés
> 108 accueils de classes
> 1 700 personnes (soit 2 fois plus d'usagers qu'en 2018), ont participé à la programmation.

LE **NUMÉRIQUE** AU SERVICE DE TOUS

Le numérique est un réel outil au service du développement du territoire, à la croisée de nombreux domaines : inclusion et Politique de la ville, aménagement du territoire, création d'emplois, mise en œuvre d'actions en faveur du développement durable, etc.

Pour rappel, la nouvelle politique de développement numérique a été actée le 7 avril 2017 en Conseil communautaire. Ce Schéma Directeur des Usages et Services a été conçu pour simplifier les démarches, faciliter la vie des administrés, permettre une appropriation par chacun des usages et des contenus numériques. De ce fait, il a été conçu pour s'intégrer et accompagner au plus près le développement du territoire. Plusieurs actions ont été développées dans le cadre de la feuille de route numérique :
- Mise en place d'une formation de « Développeurs intégrateurs web et web mobile » doublement labélisée : « Grande École Numérique » et « École Régionale du Numérique »,
- Mise en place d'une programmation d'ateliers numériques itinérante,
- Déploiement de Salons Numériques.

En septembre 2019, La Porte du Hainaut a lancé sa **2e programmation d'ateliers numériques itinérants** sur l'ensemble du territoire, centrée sur l'appropriation des nouveaux usages.

> 69 ateliers ont été répartis sur 23 communes participantes.

Un volet « Accompagnement à la transition numérique » est aussi proposé aux agents de l'institution. Une cinquantaine d'agents ont participé à six ateliers sur les sujets suivants : mise en place d'un tableau de bord, « Savoir pitcher son projet en 5 minutes ! », « Faire une présentation dynamique et efficace »…

Le 14 octobre 2019, la **3e promotion des formations portées par la Communauté d'agglomération, labellisées "Grande École Numérique" et "École Régionale du Numérique", a été lancée.**
> Seize personnes jeunes et/ou femmes peu ou pas qualifiés, sans emploi, résidant dans le zonage Politique de la ville de La Porte du Hainaut (14 communes) ont pu

s'inscrire gratuitement à ce cursus intensif de six mois, pour devenir **« Développeurs intégrateurs web et web mobile »**. Les cours se sont déroulés dans les locaux de la Maison de l'Initiative et de l'Emploi de Denain. Cette action de formation a été réalisée dans le cadre des appels à projet « Grande École Numérique », « École Régionale du Numérique » et de l'ITI (Investissement Territorial Intégré) par l'Europe.

Enfin, toujours en 2019, **la 2e vague de salons numériques (quate points d'accès à Internet)** a été déployée sur l'ensemble du territoire sur la base d'un appel à candidature des communes participantes à la programmation d'ateliers numériques. Ces points d'accès, installés à Haspres, Escautpont, Millonfosse et Brillon offrent une

connexion Wifi gratuite dans des lieux publics ainsi que deux tablettes connectées à Internet pour que les usagers réalisent leurs démarches.

BLOG

UN **TERRITOIRE SPORTIF**

Plus de 27 000 licenciés, 562 associations sportives, des équipements (plateaux sportifs et/ou aires de jeux, piscines, centres équestres, mur d'escalade…) répartis sur les 47 communes ; des grands événements à partager chaque année ; une politique d'aide au développement de la vie associative ; plusieurs grands clubs de haut niveau ; le Centre d'Initiation Sportive pour les plus jeunes : à La Porte du Hainaut, le sport est partout et pour tous !

Parce que le sport développe de nombreuses qualités chez l'être humain et qu'il reste un outil fondamental pour l'égalité des chances, il est soutenu avec enthousiasme par la Communauté d'agglomération pour permettre à tous de disposer des meilleures conditions à la pratique d'une discipline sportive.

CHIFFRES CLÉS

562 clubs sur l'ensemble des 47 communes
27 000 licenciés
50 disciplines représentées
300 équipements couverts ou de plein air

LE DÉVELOPPEMENT DE LA PRATIQUE SPORTIVE DES PLUS JEUNES PAR LA DÉCOUVERTE DE SPORTS TRADITIONNELS OU PLUS ORIGINAUX

• Le Centre d'Initiation Sportive

Au cœur du projet d'animations sportives, le Centre d'Initiation Sportive a pour objectif d'initier les enfants de 3 à 12 ans à la pratique sportive. Il propose une grande diversité de disciplines, trente au total, sur l'ensemble du territoire. Des séances encadrées par des équipes d'éducateurs diplômés, à un coût accessible. Le CIS représente 156 créneaux d'activité et offre ainsi un large accès au sport (11 centres équestres, 3 piscines et une trentaine d'éducateurs sportifs). **1 630 enfants étaient inscrits en 2018-2019 (avec un taux de remplissage d'environ 72 %) ce qui représente près de 27 000 enfants initiés au sport en 16 ans d'existence.**

• Mix Foot

Quelques semaines avant la Coupe du monde féminine 2019 de la FIFA, La Porte du Hainaut a proposé aux jeunes de 11 à 13 ans de ses communes membres de participer à l'opération Mix' Foot, en partenariat avec Valenciennes Métropole. Le tournoi de La Porte du Hainaut s'est déroulé le 11 avril de 10h à 16h au stade d'Escaudain. Quatre animations transversales sur les thèmes de la santé, de la citoyenneté, de l'environnement et des réseaux sociaux ont été mises en place grâce à la coopération de la Communauté d'agglomération et d'associations du territoire : S.P.O.R.T du Centre médico-sportif de Denain et le PIJ (Point Information Jeunesse) d'Escaudain.
> Cette opération a rassemblé 112 enfants venant de 14 communes de notre territoire.
Les 5 meilleures équipes (Haveluy 1 ; La Sentinelle ; Haveluy 2 ; Escaudain 1 ; Douchy-les-Mines) ont participé à la phase finale qui s'est déroulée le 22 mai au VAFC où des places pour la Coupe du monde féminine leur ont été remises.

LES AIDES À LA VIE ASSOCIATIVE SPORTIVE

La Porte du Hainaut mène une politique active de soutien aux associations sportives de son territoire.
Son action porte sur trois axes :
• Une aide à l'équipement et l'acquisition de matériel sportif pour former les enfants dans les meilleures conditions possibles (5 aides = 9 000 €)
• Une aide à la formation et la professionnalisation des cadres (5 associations aidées → 15 cadres formés = 4 441 €)
• Une aide aux sportifs titrés du territoire (individuels ou par équipe) qui montent sur les plus hautes marches du podium lors des Championnats de France, d'Europe, du Monde ou aux Jeux Olympiques (3 associations = 9 250 €)
En 2019, 13 aides ont été attribuées pour un montant total de 22 691 €.

LE PARTENARIAT AVEC L'ORGANISATION DE LA COURSE CYCLISTE PARIS-ROUBAIX

La Porte du Hainaut, partenaire privilégié de l'organisation de la Reine des Classiques, s'est une fois de plus associée au passage de la course mythique sur son territoire.
Adhérente à l'association « Les Amis de Paris-Roubaix », La Porte du Hainaut soutient financièrement le Lycée Professionnel Horticole de Raismes pour la rénovation des secteurs pavés du territoire (2 470 €). Elle est également présente le jour de la course avec l'animation des points stratégiques du parcours par les géants traditionnels emblématiques de notre territoire (10 géants positionnés).

SOUTIEN AUX MANIFESTATIONS SPORTIVES ET SOUTIEN À LA PRATIQUE SPORTIVE SCOLAIRE

En 2019, La Porte du Hainaut a renouvelé son soutien aux grandes manifestations sportives qui participent au dynamisme du territoire.
Ces manifestations ont bénéficié du soutien financier et matériel de La Porte du Hainaut :
- le Grand Prix de Denain Porte du Hainaut,
- le Festival de la Moto de Bouchain,
- l'Open ENGIE de La Porte du Hainaut à Denain,
- la Course des Terrils de Raismes
- les 24h du Bassin-rond
(La course de la Paix à Trith-Saint-Léger a, cette année, été déprogrammée pour cause de travaux en centre-ville).

La Porte du Hainaut soutient également la pratique sportive scolaire par une aide financière à l'USEP et l'UNSS.

Ces aides ont atteint un montant total de 93 193 € en 2019.

LA PRÉVENTION MÉDICALE SPORTIVE

En parallèle des actions favorisant la pratique du sport sur le territoire, en professionnel ou en amateur, La Porte du Hainaut développe la prévention médicale, via une subvention de 52 250 € apportée au **Centre Médico-Sportif (CMS).**
Celui-ci est géré par l'association S.P.O.R.T et est hébergé au sein du Centre hospitalier de Denain.
Le CMS s'adresse à tous (sportifs occasionnels, non licenciés, membres d'une société sportive ou aux sportifs de haut niveau).

AIDE AUX CLUBS SPORTIFS DE HAUT NIVEAU

La Porte du Hainaut soutient le sport de haut niveau en subventionnant onze clubs de son territoire évoluant au niveau national pour un montant de 1 934 749 €. Elle soutient également quatre clubs de football pour un montant de 203 965 €.
Une subvention exceptionnelle de 6 500 € a été donnée au club de VTT de Saint-Amand-les-Eaux évoluant en DN2.

Les onze clubs subventionnés

- Le Tennis Club Denain Porte du Hainaut Haut Niveau
- Le Sporting Club Libellule Denain Water-Polo Porte du Hainaut
- L'Union Hainaut Basket Saint-Amand
- Denain Natation Porte du Hainaut Haut Niveau
- Volley Club Bellaing Porte du Hainaut Haut Niveau
- Association Sportive CAIL Denain Voltaire Porte du Hainaut
- Saint-Amand Tennis Club Porte du Hainaut
- Handball Club Saint-Amand-les-Eaux Porte du Hainaut
- Trith Basket Porte du Hainaut
- Saint-Amand Natation Porte du Hainaut
- Basket Féminin Escaudain Porte du Hainaut

Et quatre clubs de football évoluant au niveau régional

- L'Association Sportive Raismes-Vicoigne
- L'Union Sportive Escaudain
- L'Iris Club Sentinellois
- Le Saint-Amand Football Club

LE TOURISME

Dans la continuité de sa stratégie de développement et de communication axée sur la valorisation des atouts naturels, bien-être, patrimoniaux et sportifs de La Porte du Hainaut, l'Office de Tourisme confirme sa position de destination nature et loisirs à laquelle vient s'ajouter le développement du tourisme d'affaires avec l'accueil de séminaires.

BUREAU D'INFORMATION TOURISTIQUE (B.I.T.) DE SAINT-AMAND-LES-EAUX

Statistiques Accueil Guichet :
> Nombre de sollicitations :
1 811 sollicitations soit environ 4 530 visiteurs
Soit :
> Clientèle locale : 14 %
> Clientèle Nord : 29 %
> Clientèle Autres départements : 43 %
> Étrangers : 14 %
Par rapport à 2018 toujours sur la même période, augmentation de 17 %.

> Courriers envoyés :
Total 2019 : 772 courriers envoyés du 2 janvier au 31 octobre 2019.
En 2018 pour la même période : 765 courriers envoyés

BUREAU D'INFORMATION TOURISTIQUE (B.I.T.) DU SITE MINIER DE WALLERS-ARENBERG

Inaugurée le 1er juillet 2017, l'antenne de l'Office de Tourisme sur le site minier de Wallers-Arenberg est **un lieu d'échanges au départ duquel des visites guidées sont proposées :**
> 948 visiteurs du 1er janvier au 1er novembre 2019.
> 55 % des visiteurs viennent du département du Nord ; 32 % d'un autre département que le Nord et le Pas-de-Calais ; 4 % viennent du Pas-de-Calais ; 2 % de la Belgique.
> 38 visites guidées tout public programmées le week-end, de janvier à novembre et 2 visites guidées théâtralisées dans le cadre des Journées Fantastiques le jeudi 31 octobre.
En 2019 : 428 participants.

POINT D'INFORMATIONS MOBILE (P.I.M.) – CARACOAL

Cédée par la Mission Louvre-Lens, la caravane Caracoal, bureau d'accueil mobile, parcourt les routes du territoire et diffuse les documents de communication édités par l'Office de Tourisme.
Lors de la saison 2019, Caracoal était présente sur :
> Le Festival international des cerfs-volants à Berck-sur-Mer, du 6 au 14 avril 2019 ;
> Les 4 jours de Dunkerque à Arenberg Creative Mine, le 15 mai 2019.

TOURISME D'AFFAIRES

> Club partenaires
Avec un club partenaires fort de 84 membres et un partenariat avec l'équipe d'Arenberg Creative Mine, le service commercial poursuit son envol avec l'accueil d'entreprises de plus en plus nombreuses.
La demande est croissante et le dynamisme des professionnels du tourisme (hébergeurs, restaurateurs…) participe à ce développement.

SERVICE COMMERCIAL RÉCEPTIF GROUPE EXCURSIONS

Depuis 2005, l'Office de Tourisme développe un service « Réceptif groupe excursions » qui est autorisé à commercialiser des visites et produits packagés sur l'ensemble du territoire de La Porte du Hainaut :
> 205 groupes excursions (Keolis voyages, le Pasino, Ambassade de France au Maroc, Communauté d'agglomération de la Baie de Somme, UIMMGH, Mariot voyages, Place voyages…), en 2019.

ACTIONS À DESTINATION DE LA CLIENTÈLE CURISTES DES THERMES DE SAINT-AMAND-LES-EAUX

> Présence d'un point information Office de Tourisme lors des deux opérations Portes Ouvertes, en mars et septembre – environ 900 personnes ;
> 616 Pass'commerçants diffusés de mars à novembre 2019. 64 % des acheteurs de ce pass' viennent d'autres départements, 21 % du Nord et 15 % du Pas-de-Calais.

PROMOTION ET COMMUNICATION

Les internautes font la part belle aux outils numériques. La progression à la hausse des chiffres d'audience participe activement à la promotion des animations proposées par l'ensemble des acteurs touristiques et culturels de La Porte du Hainaut.

Internet :
> 42 825 visiteurs
> 147 788 pages vues
+ De 1 500 abonnés à la newsletter

Facebook :
> 10 967 Mentions « J'aime » au 15 novembre 2019 ;
> 2 à 3 posts chaque semaine, tout au long de l'année ;
> 580 196 personnes ont vu les publications de façon organique (sans publicité) ;

Salons 2019 :
> Salon des blogueurs, Lille Grand Palais, 11 et 12 avril 2019, avec la Mission Louvre-Lens de Pas-de-Calais Tourisme, les Offices de Tourisme de Cœur d'Ostrevent, Douaisis Tourisme, Béthune Bruay et le Centre Historique Minier de Lewarde. À l'issue de ce salon, six blogueurs ont été accueillis dans le cadre d'un blog-trip, le 5 juillet 2019, à Arenberg Creative Mine. Ils ont ensuite dîné et dormi à Bruille-Saint-Amand.
> 33èmes rencontres internationales de cerfs-volants, village tourisme, Berck-sur-Mer, du 6 au 14 avril 2019.
> 4e édition Made in Hainaut, Arenberg Creative Mine, 23 et 24 mai 2019.

GESTION D'ÉQUIPEMENTS

Port Fluvial de La Porte du Hainaut :

La fréquentation du Port Fluvial reste stable et l'organisation de temps forts permet de communiquer sur le site.

En chiffres :
> 5 amarrages annuels ;
> 16 bateaux de passage ;
> 234 locations de bateaux électriques ;
> 67 locations de kayaks ;
> 25 locations de paddles ;
> 26 locations de pédalos ;
> 37 locations de vélos ;
> 4 anniversaires ;
> 5 groupes (IME Roubaix, mairie d'Haulchin, CLIC de la CAPH, Mont des Bruyères, IPA de Maubeuge) ;
> + 2 800 personnes accueillies durant les temps forts 2019 : Embarquement pour la Scarpe, la Ducks day, la fête du Port.

Parc Loisirs & Nature de La Porte du Hainaut :

La fréquentation du Parc est également stable, elle est estimée à 190 000 visiteurs.

En chiffre :
> 2 446 locations de bateaux à pédales ;
> 2 188 descentes de tyrolienne ;
> 1 298 parties de mini-golf ;
> 59 000 € de boissons et glaces vendues ;
> 15 parties de pétanque ;
> 29 forfaits bateau + mini-golf ;
> 73 parties de tennis de table ;
> 97 cartes Parcours Permanent d'Orientation ;
> 17 clients groupes accueillis (Mairies de Lecelles, Rombies-et-Marchipont, Saint-Amand-les-Eaux, Avesnes-le-Sec, La Madeleine, Hasnon, Lille, Petite-Forêt, Vieux-Condé, Neuville-sur-Escaut, Lycée Notre Dame de la Providence à Orchies, Institution Jean Paul II à Denain, AGATE Escautpont, École Chevray de Le Quesnoy, École Notre Dame d'Estaire, IRPA Pôle Maubeuge « Les Sourdoués » Centre socioculturel G. Dehove…).

LES **SIGLES**

ACM : Arenberg Creative Mine

ADS : Application du Droit des Sols

ADEME : Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie

ANAH : Agence Nationale de l'Habitat, anciennement Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat qui a gardé le sigle ANAH

ARS : Agence Régionale de Santé

CAF : Caisse d'Allocations Familiales

CAPH : Communauté d'Agglomération de La Porte du Hainaut

CAVM : Communauté d'Agglomération Valenciennes Métropole

CCI : Chambre de Commerce et d'Industrie

CCTP : Cahiers des Clauses Techniques et Particulières

CDI / CDD : Contrat à Durée Indéterminée / Déterminée

CEREMA : Centre d'Études et d'Expertise pour les Risques, la Mobilité et l'Aménagement

CIA : Convention Intercommunale d'Attribution

CIS : Centre d'Initiation Sportive

CLÉA : Contrat Local d'Éducation Artistique

CMS : Centre Médico-Sportif

COPAS : Coopérative de Conseil et d'Accompagnement des Transitions

CPAM : Caisse Primaire d'Assurance Maladie

CRP : Centre Régional de la Photographie (Douchy-les-Mines)

DRAC : Direction Régionale des Affaires Culturelles

DRE : Dispositif de Réussite Éducative

EIE : Espace Info Énergie

EPCI : Établissement Public de Coopération Intercommunale

FEDER : Fonds Européen de Développement Régional

FSE : Fonds Social Européen

GEMAPI : Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations

IME : Institut Médico-Éducatif

MAPP : Mission d'Appui aux Partenariats Publics Privés

MIE : Maison de l'Initiative et de l'Emploi

PADD : Programme d'Aménagement et de Développement Durables

PLIE : Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi

PLUi : Plan Local d'Urbanisme intercommunal

PME / PMI : Petite et Moyenne Entreprise / Industrie

PNR : Parc Naturel Régional

PPGID : Plan Partenarial de Gestion de la Demande et d'Information du Demandeur

RD : Route Départementale

RSA : Revenu de Solidarité Active

SAGE : Schéma d'Aménagement et de Gestion de l'Eau

SEM : Société d'Économie Mixte

SIAE : Structures d'Insertion par l'Activité Économique

SIAVED : Syndicat Inter- Arrondissement de Valorisation et d'Élimination des Déchets

TFPB : Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties

TPE : Très Petite(s) Entreprise(s) (moins de 20 salariés)

UNSS : Union Nationale du Sport Scolaire

USEP : Union Sportive de l'Enseignement du Premier degré

ZAC : Zone d'Aménagement Concerté

ZAE : Zone d'Activité Économique

ZFU : Zone Franche Urbaine

LES **COORDONNÉES**

ADRESSES

SIÈGE DE LA PORTE DU HAINAUT
Site minier de Wallers-Arenberg
Rue Michel-Rondet - BP 59
59135 WALLERS-ARENBERG
Tél. : 03 27 09 05 05 - Fax : 03 27 09 91 20
contact@agglo-porteduhainaut.fr
www.agglo-porteduhainaut.fr

AGENCE PORTE DU HAINAUT DÉVELOPPEMENT
Site minier de Wallers-Arenberg
Rue Michel-Rondet - BP 59
59135 WALLERS-ARENBERG
Tél. : 03 27 09 91 21 - Fax : 03 27 09 91 20
agence@agglo-porteduhainaut.fr
www.agence-porteduhainaut.com

CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT DE LA PORTE DU HAINAUT
Site minier de Wallers-Arenberg
Rue Michel-Rondet - BP 59
59135 WALLERS-ARENBERG
Tel : 03 27 09 91 38
conseildeveloppement@
agglo-porteduhainaut.fr

MAISON DE L'INITIATIVE ET DE L'EMPLOI
2, rue Louis-Petit
59220 DENAIN
Tél. : 03 27 35 85 62 - Fax : 03 27 35 85 34

OFFICE DE TOURISME DE LA PORTE DU HAINAUT
89, Grand' Place - BP 30191
59734 SAINT-AMAND-LES-EAUX Cedex
Tél. : 03 27 48 39 65 - Fax : 03 27 45 20 91
contact@tourisme-porteduhainaut.fr
www.tourisme-porteduhainaut.fr

SITES INTERNET UTILES
- ARENBERG CREATIVE MINE
  www.arenberg-creativemine.fr
- PORTAIL DES MEDIATHEQUES
  www.mediatheques-porteduhainaut.fr

TÉLÉPHONES

STANDARDS :
- Siège (Wallers-Arenberg) : 03 27 09 05 05
- Raismes : 03 27 09 00 93

DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES : 03 27 09 39 83

AFFAIRES GÉNÉRALES - PROTOCOLE : 03 27 09 97 53

AFFAIRES JURIDIQUES ET INSTANCES : 03.27.48.48.73

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE, URBANISME, ENVIRONNEMENT : 03 27 19 89 98

ARENBERG CREATIVE MINE : 03 27 09 91 56

COHÉSION SOCIALE : 03 27 09 92 76

COMMANDE PUBLIQUE : 03 27 09 92 67

COMMUNICATION : 03 27 09 05 02

CULTURE : 03 27 09 92 27

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE :
- Développement et animations économiques : 03 27 09 39 99
- Parcs d'activité et immobilier d'entreprise : 03 27 09 91 57

ESPACE INFO ÉNERGIE : 03 62 53 25 19

FINANCES, PROSPECTIVE ET CONTRÔLE DE GESTION : 03 27 09 97 67

HABITAT ET RENOUVELLEMENT URBAIN : 03 27 09 92 28

INGÉNIERIE ET PATRIMOINE : 03 27 09 92 29

MÉDIATION NUMÉRIQUE : 03 27 48 32 88

PLIE : 03 27 44 01 58

RÉSEAU DE LECTURE PUBLIQUE : 03 27 19 04 42

RESSOURCES HUMAINES : 03 27 09 92 75

SPORT : 03 27 09 92 80

SYSTÈMES D'INFORMATION : 03 27 48 48 84

CRÉDITS PHOTOGRAPHIQUES :
© Service Communication de La Porte du Hainaut / © Archives CAPH - Tayeb Benhammou / © OT de La Porte du Hainaut

HORIZONS 2019

LE MENSUEL DES HABITANTS DE LA PORTE DU HAINAUT

Retrouvez toutes les publications de La Porte du Hainaut sur www.agglo-porteduhainaut.fr

La Porte du Hainaut
Communauté d'Agglomération

Site minier de Wallers-Arenberg
Rue Michel-Rondet
BP 59 - 59135 WALLERS-ARENBERG
Tél. : 03 27 09 00 93 - Fax : 03 27 21 09 03
contact@agglo-porteduhainaut.fr

Audace 03 21 135 600